5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

45e ANNEE - N° 15.760

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

JEUDI 26 AOUT 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir): Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition: Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition: Charente-Inférieure.
4e Édition: Charente.
5e Édition: Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition: Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition: Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition: Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition: Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition Matin): Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac.
11e Édition (Matin): Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin): Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (DÉPARTS D'AVANCE)

		La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. ou 6)		1f 75	Faits Divers... (sept col. ou 7)	7f
Réclames d° d° (sept col. ou 7)		3 50	Chronique Locale (sept col. ou 7)	11
S'adresser pour les annonces	à Bordeaux	Bureau du journal, 8, rue de Cheverus.		
	à Paris	Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.		

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	8f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 60	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

AU CREUSOT

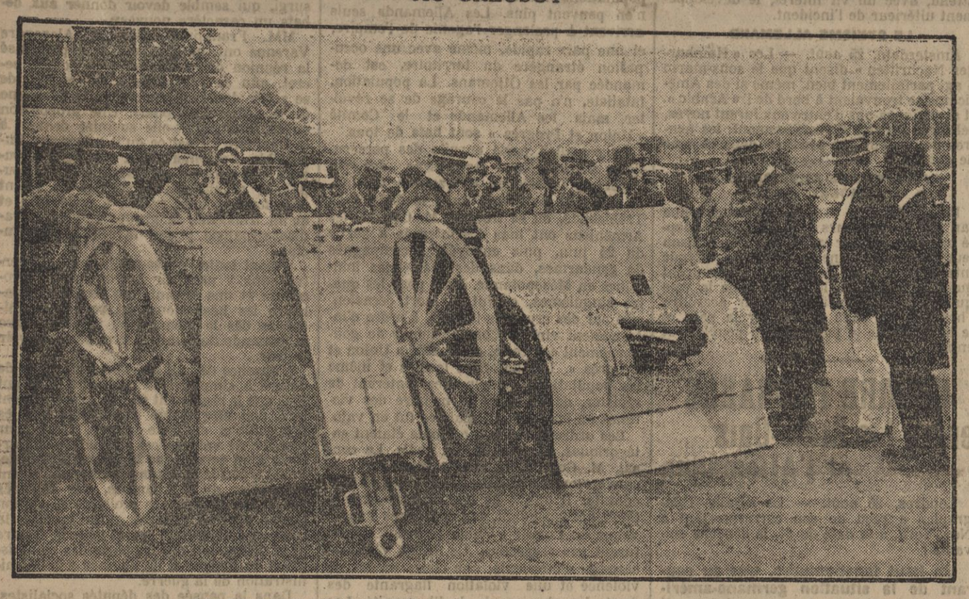

LES DÉLÉGUÉS DE LA PRESSE FRANÇAISE EXAMINENT LE 80 DE MONTAGNE — Photo MEURISSE

LA SITUATION

Projets grandissants — Moyens décroissants

Paris, 24 août (soir). — Les spectateurs mêmes dans cette guerre ont besoin d'une espèce de stratégie intellectuelle pour faire manœuvrer leurs idées en bon ordre. Si l'on se bornait à regarder les événements du front russe sans les raisonner, quelle impression aurait-on ? On verrait qu'au moment où ils envoyaient une escadre dans le golfe de Riga, 300 kilomètres au nord de Kovno, les Allemands faisaient avancer les troupes autrichiennes autour de Vladimir-Volynski, 150 kilomètres au sud-est de Brest-Litowsk. On constaterait qu'en même temps presque tout le long des 350 kilomètres à vol d'oiseau que couvre le front de Kovno à Brest-Litowsk, l'ennemi poussait son offensive avec acharnement. Et l'on penserait instinctivement que devant un pareil déploiement de forces et d'activité, le désastre de l'escadre allemande ou la résistance des soldats russes ne signifient pas grand'chose. En un mot, on serait intimidé : et c'est précisément l'effet sur lequel comptent les Allemands.

Ne leur donnons pas cette satisfaction. Appelons à notre aide la stratégie du bon spectateur, celle qui consiste à fouiller à la main. Demandons inlassablement, nous, où l'ennemi veut en venir et s'il possède des effectifs proportionnés à son but.

Le Sectionnement du Front russe

En commentant la prise de Kovno et l'avance austro-allemande autour de Brest-Litowsk, les journaux allemands ont tous développé la même pensée : l'armée russe va être privée de la ligne du Niémen et du Bug, derrière laquelle elle comptait se reformer et se préparer à une nouvelle offensive. Je ne sais pas du tout si tel était bien le plan du grand-duc Nicolas, et j'incline à croire qu'il préparera l'offensive n'importe où, dès qu'il n'aura plus besoin de battre en retraite. Mais peu importe : ce qui est intéressant, c'est de savoir pourquoi les Allemands se représentent les choses ainsi.

L'explication est bien simple : s'ils se les représentent ainsi, c'est qu'ils ont intérêt à ce qu'elles soient ainsi. Ils font deux calculs qui se complètent, l'un en supposant que les Russes résisteront à fond dans la région forestière de Bielovieje, à l'est de la voie ferrée Bielostok-Brest-Litowsk, et l'autre en supposant que les Russes continueront à se retirer.

La « Neue Freie Presse » exposait la première hypothèse quand elle écrivait le 18 août : « Si le grand-duc tient tête, une bataille s'engagera dans laquelle la Russie jouera son va-tout. »

La « Gazette de Francfort » envisageait l'autre hypothèse quand elle écrivait le 19 : « Il s'agit de savoir si les Russes décideront de se replier parallèlement à leur position actuelle sans s'inquiéter d'une menace éventuelle de l'offensive allemande vers Pétrograd ou bien s'ils rassembleront toutes leurs forces dans le Nord, laissant ouvert le chemin de Smolensk et rêvant de reprendre l'offensive à Riga et à Dvinsk contre l'aile gauche des Allemands. »

Laissons de côté la supposition d'après laquelle l'armée russe se ferait anéantir dans les forêts de Podladrie. Ce qui se passe depuis quelques jours semble indiquer que nos alliés ne se laisseront pas accrocher dans ce secteur où leur retraite est d'ailleurs facilitée par deux voies ferrées convergentes. Il reste le calcul de la « Gazette de Francfort », qui vise en réalité à séparer les forces russes en trois tronçons : l'un au sud des marais du Pripiet couvrant Kief, le second au nord de ces marais couvrant Minsk-Smolensk et la route de Moscou, enfin, le troisième, sur un front Dvinsk-Riga, couvrant la direction de Pétrograd.

Ce projet n'est pas une nouveauté pour les Russes : il y a plusieurs semaines déjà que leur état-major a examiné, si je ne me trompe, le cas où un pareil tronçonnement du front oriental viendrait à se réaliser. Tous les enseignements de la stratégie allemande faisaient d'ailleurs prévoir que si l'ennemi ne parvenait pas à livrer une bataille d'anéantissement, il tâcherait de séparer les armées russes en plusieurs groupes isolés, de façon à renouveler contre elles ces manœuvres « sur les lignes intérieures » qui ont immortalisé Frédéric II. Et il est toujours à prévoir que l'état-major allemand s'appliquerait d'abord à détruire le groupe russe qui défendrait Pétrograd. Non seulement la marche sur Pétrograd produirait (du moins les Allemands l'espèrent) un grand effet moral, mais encore, si vous lisez par exemple la « Kriegszeitung », que l'autorité militaire allemande publie à Laon, vous remarquerez que les usines métallurgiques Poutilow et Obuchow, ainsi que la fabrique de fusils de Sestrorietz apparaissent à nos ennemis comme le centre le plus important et le plus accessible du ravitaillement russe. Tous ces établissements se trouvent à Pétrograd ou aux environs.

L'Allemagne a-t-elle assez d'Hommes?

Ces quelques renseignements expliquent les trois principaux efforts que les Allemands viennent de faire contre la Russie :

1° Prise de Kovno et tentative de débarquement dans le golfe de Riga pour créer une base d'opérations contre Pétrograd.

2° Marche forcée de l'armée Gallwitz et du groupe d'armées du prince Léopold, qui ont franchi le chemin de fer Bielostok-Brest-Litowsk le 21 et 22 respectivement, refoulant une partie des forces russes dans la direction de l'est.

3° Activité considérable, mais assez peu fructueuse de l'aile droite des armées Mackensen, qui contournent Brest-Litowsk par le sud et se dirigent vers la voie ferrée Brest-Litowsk-Kovel afin de séparer les forces russes qui sont au nord du Pripiet de celles qui sont au sud. Notez que la forteresse de Brest-Litowsk ne joue déjà plus qu'un rôle précaire : le rôle d'un ouvrage avancé qui, en attendant d'être évacué, retient une partie des troupes austro-allemandes et intercepte plusieurs chemins de fer.

Une telle situation peut devenir extrêmement favorable pour les Austro-Allemands s'ils disposent d'effectifs appropriés à leur stratégie et à leur tactique. Les ont-ils ? Tout est là.

Je vais vous dire en deux mots pourquoi j'en doute et peut-être serez-vous de mon avis.

Prenez d'abord le groupe d'armées Hindenburg. A son aile gauche, l'armée Below a été immobilisée (je l'ai lu dans un journal allemand) pour couvrir l'armée Eichhorm qui attaquait Kovno. Mais, depuis la prise de Kovno, elle n'a rien accompli de sensationnel, non plus que l'armée Eichhorm, du reste, qui avance lentement sur un terrain très propice à la défensive. L'une et l'autre comptaient sans doute sur la diversion que l'escadre allemande devait faire naître en protégeant un débarquement sur le golfe de Riga. La diversion a échoué avec pertes et fracas : Est-ce un bon signe pour les Allemands qu'elle ait été tentée ? Ne montre-t-elle pas qu'ils avaient besoin d'un expédient?

. . . . . .

(Passage censuré.)

. . . . . .

Le 21 août, 55 kilomètres plus au sud, l'aile gauche des armées Mackensen a forcé le passage du Bug. Le 18 août. Entre les deux, dans cet espace de 55 kilomètres, évoluait *tout le groupe d'armées du prince Léopold, y compris l'armée Woyrsch.* Voilà un groupe d'armées qui a l'air d'être un peu maigre en comparaison des autres. Faut-il croire que les Allemands, quand ils annoncent pompeusement trois groupes d'armées, jettent de la poudre aux yeux ? S'ils avaient autant d'hommes que leur plan le comporte, auraient-ils laissé la garnison russe d'Ossovietz s'en aller spontanément ? Auraient-ils tardé jusqu'à présent pour marcher du front Augustow-Kalvaria vers Grodno ? Se seraient-ils contentés, le long de la Narew, de faire franchir 30 kilomètres en onze jours par l'armée Scholtz, qui a pris Wisna le 11 et Tykochine le 22. Leur conviendrait-il que l'aile droite des armées Mackensen, ayant passé le 18 la voie ferrée Brest-Litowsk-Vlodava, fût encore le 22 en deçà de Pichtcha, situé à 18 kilomètres seulement plus à l'est ?. Les Allemands savent à merveille que la mauvaise saison approche et que le temps vaut cher : s'ils piétinent par endroits, n'est-ce pas parce qu'ils manquent de monde ?

Car ce n'est pas le souci d'économiser les vies humaines qui les retarde. Une autre fois, je vous citerai quelques témoignages allemands ou autrichiens qui montrent à quel point nos ennemis sacrifient leurs soldats pour avancer le plus vite possible. Quand on lit ces récits on se dit : « Comment ces gens-là peuvent-ils croire un instant qu'ils viendront à bout des formidables instruments de défense que nous avons organisés sur notre front ? »

Jean HERBETTE.

LES MANNESMANN

Paris, 25 août (officiel). — Des informations diverses, reproduites par plusieurs journaux, ont annoncé que deux des frères Mannesmann se seraient récemment évadés du Maroc, où ils auraient été détenus. Cette nouvelle est totalement inexacte. Aucun des frères Mannesmann ne se trouvait au Maroc au début des hostilités, ni naturellement n'ont pas pu y pénétrer depuis. La présence de deux d'entre eux était récemment signalée en Espagne. D'autre part, la « Gazette de Voss » écrivait dans son numéro du 16 août que tous les frères Mannesmann se trouvaient actuellement réunis en Espagne.

AU CREUSOT

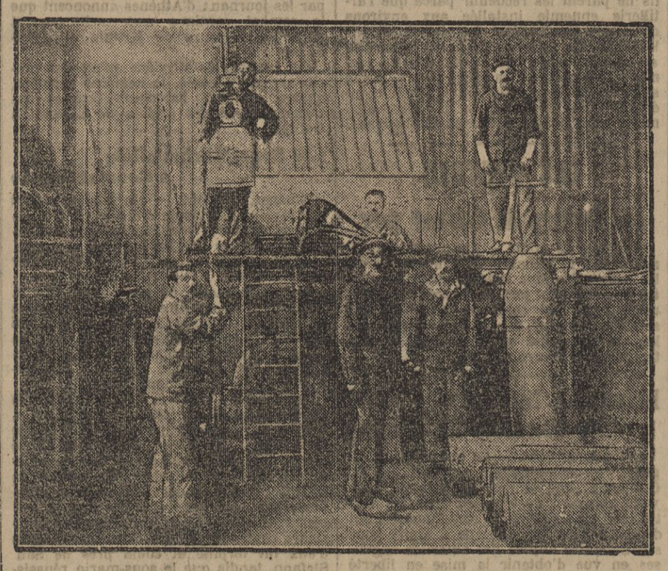

LA FABRICATION DES OBUS DE 270 MILLIMETRES — Photo MEURISSE

Défiance !

Il est évident que le projet de réunion de la Chambre en Comité Secret, s'il a pour lui les journaux socialistes, a par contre dans le pays ce qu'on appelle « une mauvaise presse ». L'opinion a de la méfiance. Ce blocus parlementaire ne lui dit rien qui vaille. Et elle a trouvé pour traduire pratiquement ses appréhensions des députés courageux qui sont décidés à demander le vote par scrutin à la tribune, publié au *Journal officiel*.

Aussi chacun devra prendre sa responsabilité de l'aventure si elle tourne mal comme il pourrait arriver. Nos représentants sont soucieux de voir et de savoir ? Le pays n'est pas moins désireux de connaître pour la juger la conduite de ses mandataires.

Les électeurs ne comprendront pas, en effet, que ses représentants, si jaloux de leurs prérogatives, si ardents à réclamer l'exercice de leur droit de contrôle complet et efficace, ne fussent pas soumis au verdict de l'opinion dans cette affaire du Comité Secret, et pour le fond et pour la forme.

Pour le fond, les électeurs de bon sens sont unanimes à penser que cet appareil solennel et compliqué n'était pas autrement utile. On nous affirme que le secret sera bien gardé. On a mis des targettes aux portes et des freins à l'intempérance verbale des députés. On ne dira rien aux journalistes. Rien ne transpirera en dehors du Palais-Bourbon.

Alors le pays ne saura rien. Le peuple souverain, au nom duquel on réclame des explications et des comptes, sera réduit aux conjectures. Il pourra interpréter, imaginer, s'inquiéter même, on lui répondra qu'il est trop curieux. La curiosité est une vertu chez les parlementaires; elle est un péché chez les électeurs.

Pour la forme, cette procédure qui mobilise les stratèges parlementaires, réclame des interprétations et des commentaires sans fin et ne protège pas la Chambre contre des incidents fâcheux et des entraînements possibles, ne laisse pas d'irriter les bons citoyens. Ils avaient fait le sacrifice de leurs plus légitimes curiosités, et la censure avait collaboré à cette résignation. Ils ne comprennent pas que les députés ne montrent pas la même abnégation.

L'aventure fleure un mauvais parfum de politique, et voilà pourquoi elle est impopulaire. La question est soulevée : qu'on la résolve avec le moins de fracas possible. Et que chacun de nous revienne aussitôt à ses « chères études » : il n'y en a pas d'autres à l'heure présente que la défense nationale. Le secret de la victoire, c'est là pour nous le seul secret d'Etat.

P. B.

Le fétiche du convoi de tracteurs n° 401 — Photo PETITE GIRONDE

LES BONNES SUFFRAGETTES

Il y a suffragettes et suffragettes. Il y a Pankhurst et Pankhurst. Il y a une miss Pankhurst qui ne veut pas se soumettre au recensement. Mais sa mère et sa sœur sont d'un avis opposé.

Ma mère et moi, écrit au Temps *miss Christobel Pankhurst, qui dirigeait l'organisation des suffragettes, nous nous déclarons les partisans fermes et enthousiastes de l'enrôlement des femmes pour la fabrication des munitions, comme pour tous les autres services qui peuvent être le complément de l'œuvre héroïque actuellement accomplie par les hommes dans les armées de terre et de mer. Les femmes anglaises désirent, autant que les hommes, que leur contribution à la victoire soit complètement digne de la France et des autres héroïques membres de la grande alliance.*

AU CREUSOT

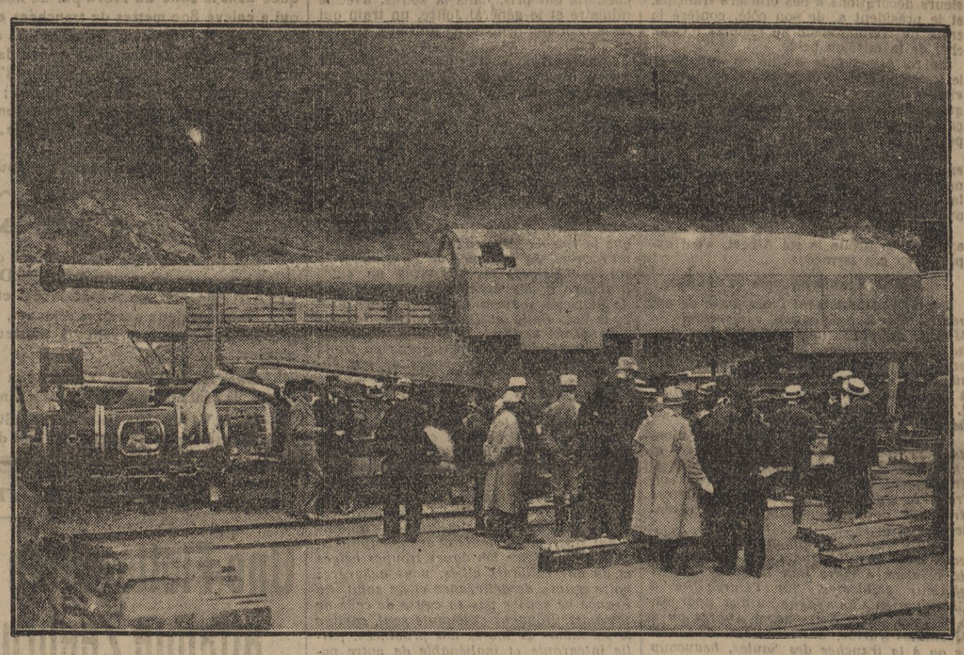

UNE PIECE DE 270 MONTÉE SUR UN TRAIN BLINDÉ — Photo MEURISSE

Von der Golz s'amuse !

Dans la revue *Jung Deutschland*, de Stuttgart, le maréchal publie une lettre dans laquelle il écrit que les Allemands doivent faire tout ce qui est humainement possible pour élever les enfants dans la conscience de leurs forces et dans un amour fanatique de la patrie.

C'est une énigme psychologique, ajoute-t-il, que l'Allemagne ait accumulé une telle haine contre elle-même

Ce von der Goltz, qui voudrait voir l'Allemagne aimée, dit le *Figaro*, est celui-là qui, le 5 octobre 1914, affichait sur les murs des villes de Belgique :

A l'avenir, les localités les plus rapprochées de l'endroit où de pareils faits se seront passés (rupture de fils télégraphiques), peu importe qu'elles soient complices ou non, *seront punies sans miséricorde.*

Et l'on sait s'il pratiqua ce châtiment impitoyable des innocents ! Maintenant il s'étonne que tout l'amour du monde n'aille pas aux incendiaires et aux assassins dont il est un des chefs.

Le Gibier sur le Front

On a dit et répété que la guerre rabattait le gibier de la zone des armées sur les territoires pacifiques, et nous avons voulu savoir de nos soldats eux-mêmes si le fait était bien exact, dit le Figaro.

Nous avons donc interrogé, sur toute la ligne, d'Ypres aux Vosges, des combattants, et leurs réponses, venues de tous les points du front, sont identiques : on a calomnié le gibier, on a méconnu son flair.

La perdrix et la caille, la bécassine et l'alouette, le lièvre même, dont la réputation de troussard est proverbiale, se moquent du schrapnell et du 75, de la balle allemande ou de la balle française autant que poissons des pommes. Ils savent bien que le chasseur terrible pour eux n'est pas celui des tranchées, et on a même vu des ramiers construire leurs nids dans les tranchées des lignes de feu.

Il est certain que le gibier est parfois atteint par la mitraille, mais c'est exceptionnel, et il se trouve beaucoup plus en sûreté sur le front qu'ailleurs.

Les Petites Classes

Impressions du C. E. P.

Une à une, les « classes » mobilisées sont parties pour la défense de la patrie. Mais d'autres restaient au pays et au foyer. Pendant des mois, avec patience, avec courage, elles se sont préparées et elles viennent enfin de livrer leur bataille. Ce sont les « petites classes », qui ont leur « dépôt » à l'école. Le feu qu'elles bravèrent n'est que celui des examens. Pourtant, on aurait tort de sourire.

D'un bout à l'autre de la France, pendant ces dernières semaines, un monde immense d'enfants, jeunes garçons et fillettes, s'est présenté au C. E. P., au certificat d'études primaires, *comme les autres années*. Et, en faisant cela, les « petites classes » ont bien mérité de leurs aînées, celles où sont inscrits leurs pères, frères, cousins, parents, amis, les « Poilus » et les « Bonhommes » de nos armées !

Comme délégué cantonal et comme romancier, j'ai suivi avec émotion les épreuves de ce C. E. P. d'une année de guerre.

***

Dès les premières heures du doux matin d'été, la petite ville basque, d'ordinaire silencieuse, s'éveillait au passage d'un gazouillis de voix juvéniles : les candidats et candidates qui arrivaient... Il en sortait des maisons. Il en venait de tous les villages du canton, en petits groupes processionnels, sous la conduite de « Monsieur l'Instituteur » et de « Madame ou Mademoiselle l'Institutrice », les uns à pied, les autres par le train ou même en voiture, dans le bruit des claquements de fouet et des grelots qui excitent les mules. Il en paraissait, il en paraissait toujours !

Et cependant, très vite, cette mobilisation en petit s'effectua sans une faute. Deux salles, côté des garçons et côté des filles, étaient remplies à l'heure militaire de tous ces enfants, chacun à sa place, bien sages et costumés très proprement, « astiqués » comme des soldats pour une revue.

L'inspecteur primaire fit son entrée. Un frémissement agita les têtes lorsqu'il présenta solennellement, comme un ordre du jour, la feuille de la dictée, en laquelle resplendissait la beauté de la noble, de l'honnête, de l'immortelle langue française.

***

Pareil spectacle dans tous les cantons de France ! Par l'un d'eux, régiment perdu au milieu des autres, on peut juger de tous, grâce à l'unité de notre enseignement, on peut s'efforcer de saisir l'âme de cette immense armée d'enfants qui prépare l'avenir, qui continuera le présent.

La « composition française », surtout, excelle à révéler les êtres. Quel sujet admirable ils avaient à traiter, ces enfants ! *Un blessé, entré en convalescence, passe dans la rue. Faites son portrait. Eprouvez-vous pour lui de la gratitude et du respect, et que faites-vous pour lui témoigner cette gratitude et ce respect ?*

Un sujet qui paraît presque trop beau pour les forces de ces petits citadins, de ces petites villageoises. Songez à tout ce que renferment ces quatre lignes ! Tout un drame ! Tout un tableau ! Toute une analyse ! Toute une morale ! Toute une religion : celle de la Patrie !

Eh bien, ce thème difficile inspira de vrais petits chefs-d'œuvre à plusieurs de ces enfants, à une fillette avant tous les autres. Et l'unanimité de leurs camarades exprima plus ou moins bien, mais toujours avec une sincérité émue, une impression profonde, ce spectacle sublime du passage des blessés, qui est, avec le départ des soldats, tout ce qu'ils ont vu et verront ici de la grande guerre, mais qui suffit pour leur donner l'intuition de toute l'épopée.

Le passage des héros mutilés a remué pour jamais dans ces écoliers les nobles sentiments de l'Honneur, du Dévouement, de l'Admiration, de la Pitié, de l'Emulation. La journée qui nous a permis de constater officiellement, en dépit du tragique des événements, du trouble apporté à l'existence des familles, toute la beauté morale enfermée dans les jeunes générations, ne doit-elle pas nous apparaître comme une victoire ?

***

Le soir venu, car cette journée d'examen s'étendit jusqu'au crépuscule, le soleil descendit sur la mer et sur les montagnes. Nous quittâmes la petite ville, candidats et examinateurs.

A l'entrée du hameau, de jeunes chanteurs en bérets lançaient aux premières étoiles, sur le fameux air basque :

Ai ai muthilai, chapela gorriai,

des paroles martiales et nouvelles, inspirées à leur instituteur — poète par l'entrée en guerre de notre sœur latine :

...Mets-les dans le Vésuve
Les Austro-Allemands.
S'il faut une autre étuve,
L'Etna sera content...
Célébrons l'Italie !
A nous elle s'allie...
Ah ! vive l'Italie !

Comme leurs pères dans les tranchées, les enfants de 1915 ont un répertoire de refrains désormais historiques, où s'exprime la Muse populaire et guerrière. Et ceci encore rapproche les braves « petites classes » des héroïques « très grandes » qui leur donnent tant d'exemples magnifiques à suivre.

Mais eux, à leur tour, les combattants, quand ils apprendront, *là-bas*, que la France tout entière, malgré le bruit des armes et devant la mitraille, vient de se présenter au C. E. P., n'éprouveront-ils pas une satisfaction orgueilleuse et ne crieront-ils pas à tous ces vaillants enfants, eux qui s'y connaissent en fait de courage : « Les petites classes, bravo ! »

ANDRÉ GEIGER.

AU CREUSOT

DÉCOUPAGE DE L'ACIER AU MARTEAU PILON POUR LA FABRICATION DES OBUS — Photo MEURISSE

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE DU 26 AOUT 1915

(12)

AMES FÉMININES

Par GUY CHANTEPLEURE

Les peintures du vitrail où revivait, naïvement adornée par un artiste verrier du XIVe siècle, sainte Begga, duchesse de Brabant, empêchaient que l'on vît tomber la pluie sur la verdure nouvelle et les fleurs fraîchement plantées du parc Monceau, mais on l'entendait crépiter tout bas avec une agaçante monotonie. C'était comme une petite voix qui eût répété constamment un rythme invariable, une phrase unique, un peu obscure et très mélancolique comme ces phrases dix fois redites aux refrains des vieilles chansons et qui n'ont pas grand sens et qui paraissent tristes sans qu'on sache pourquoi.

Mademoiselle Frégyl avait l'impression que dans son cœur la même voix disait les mêmes mots confus, et des vers qu'elle avait lus ou entendus un jour lui revinrent à l'esprit :

Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville...

Il pleuvait, oh ! comme il pleuvait tristement sur la ville !

André abaissa légèrement le journal qu'il lisait et regarda sa sœur. Rosemonde s'était assise un peu en travers, le corps abandonné, une main rejetée en arrière et vaguement accrochée au dossier du fauteuil où elle appuyait sa tête. Très souple et très frêle, elle prenait ainsi parfois des poses d'enfant paresseux qui eussent fait grincer des dents son professeur de danse...

— Quel air maussade et désenchanté, mademoiselle Zozi !... s'écria le jeune garçon.

Et il ajouta un peu distraitement, les yeux sur la grande feuille imprimée :

— Ce n'est cependant pas un si grand malheur de manquer le vernissage !

Elle eut un mouvement d'impatience :

— Si tu crois que c'est de manquer le vernissage qui me fait de la peine ! murmura-t-elle. Ah ! je m'en moque bien du vernissage.

— Pauvre Rosemonde ! pauvre petite personne incomprise ! fredonna le futur bachelier sans interrompre sa profane lecture.

Cette fois, mademoiselle Frégyl haussa les épaules pour toute réponse et il y eut un long moment de silence pendant lequel on put entendre plus nettement la petite voix grelottante de la pluie. Puis, André eut un cri de triomphe :

— Zozi ! Zozi ! voilà ton affaire... écoute-moi ça !

Et du même ton enthousiaste, il s'empressa de lire quelques lignes qu'il venait de découvrir parmi les annonces de la quatrième page du journal.

— « Jeune homme las du monde et habitant la campagne dans une profonde solitude désirerait échanger lettres avec jeune femme triste et incomprise. Discrétion absolue. Ne cherchera jamais à connaître correspondante. Ecrire : M. Pierre, au Long-Mesnil, Saint-Firmin (Eure-et-Loir). »

— Quelle absurdité ! fit la jeune fille ; — et, amusée, elle vint lire pardessus l'épaule de son frère. — Je me demande si quelqu'un écrira.

André parut se concerter :

— Si j'écrivais, moi ! dit-il.

— Toi ?

— Moi, certainement... J'écrirais comme si j'étais une jeune femme incomprise. « Sois belle et sois triste, » a dit le divin Baudelaire. Elle serait belle et elle serait triste, oh ! combien !... Elle aurait tout plein des grandes peines et du vague à l'âme...

Il se tut dans une grimace qui laissait voir le blanc de ses yeux et lui allongeait drôlement le visage, puis, changeant de ton :

— Voyons, Zozi, c'est bien le moins qu'on s'en donne un peu, puisque c'est dimanche et que M. Césaire n'est pas là...

Déjà il s'était assis près de la table, attirant à lui un gros block-notes de cuir.

— Commençons, dit-il. Une fameuse idée que j'ai eue là !

— Tu vas écrire, c'est sérieux ? demanda Rosemonde avec un sourire un peu hésitant.

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux.

— Mais si ce monsieur répond ?

— J'espère bien qu'il répondra ! je lui donnerai mon adresse : Madame X. Y. Z., poste restante, bureau tel ou tel...

Rosemonde était retournée à son fauteuil, en haussant encore les épaules, geste que lui inspirait souvent André. Mais sans se montrer troublé par ce dédain, l'élève de M. Césaire se mit à écrire, prononçant à voix haute des phrases qu'il accompagnait de commentaires, approbatifs ou reniait par d'énergiques : « Ce n'est pas ça ! »

Une ou deux fois, du bout des lèvres, Rosemonde rectifia quelques mots, émit une idée, puis, le jeu l'amusant, elle s'y mêla plus ouvertement et avec plus d'entrain. André ne commettait aucun mal, après tout, puisque le « jeune homme las du monde » ne devait jamais connaître le nom de la personne qui lui écrirait. La plaisanterie était inoffensive, et l'eût-elle été moins que Rosemonde ne s'était jamais sentie si peu disposée à se faire, pour l'édification de son frère, le porte-parole de la raison.

Du fond de son fauteuil et sans quitter sa pose paresseuse, elle dicta plusieurs phrases qui furent déclarées géniales, et quand André trouva que la jeune femme incomprise en avait assez dit pour un jour, elle consentit généreusement à copier de sa très féminine écriture le chef-d'œuvre épistolaire qui passa du grain mat des feuillets du block-notes au satin parfumé d'un papier vert nil.

Alors, André s'accotant à la cheminée dans la pose d'un poète à qui on a demandé de « dire quelque chose », tourmenta sa chevelure, fixa un moment le vide et lut la lettre achevée :

« Monsieur,

» Un hasard m'a fait ouvrir, ce matin, un journal que je ne lis jamais, et mon regard est tombé sur les mots tristes que vous avez jetés là, parmi tant de vulgarités indifférentes. Quel charme avait attiré mes yeux vers ces quelques lignes ? Quel charme y retint toute l'attention de mon être ? Je ne sais. Il y a de singulières affinités entre les âmes.

» Comme en pays étrangers, sur un mot prononcé par l'un d'entre eux dans la langue maternelle, deux voyageurs se sentent puissamment poussés l'un vers l'autre, ainsi, dans la foule des heureux, un seul mot venu d'une âme souffrante peut rapprocher deux êtres qui ont souffert... car la douleur parle une langue que la douleur seule comprend.

» Si je réponds aux paroles que vous avez criées dans le silence, dans le vide de l'abandon, c'est que j'ai cru les comprendre, c'est qu'au fond de mon cœur elles ont éveillé un écho.

» Cependant, je veux que vous le sachiez, si dans ces paroles un mot m'avait laissé supposer que vous dussiez un jour chercher à me connaître, jamais, jamais je n'aurais songé à vous écrire.

» Vous ne me verrez pas... mes traits comme mon nom vous resteront toujours inconnus... Et pourtant... c'est triste, oh ! si triste, ami, de ne savoir de quelle forme revêtir son rêve !... Quand vous penserez à moi, dites-vous donc que je suis blonde et que je suis jolie. Mes yeux, d'un vert gris, regardent souvent au loin quelque chose ou quelqu'un que personne ne voit. Je coiffe en souple bandeaux mes cheveux brillants et clairs qui sertissent d'or mon visage pâle... Grande et frêle, je m'habille de longues robes de brocart, telle une reine de légende, et j'aime à m'entourer des grandes fleurs étranges et mystérieuses que l'art des horticulteurs fait éclore dans les serres comme pour jeter à la nature un éclatant défi.

» Ces plis somptueux, ces plantes belles comme des chimères s'harmonisent à mon être comme aussi le « studio » où je vis mes heures de solitude. J'ai rassemblé dans ce sanctuaire des tableaux, des marbres, des étoffes précieuses, des meubles vieillis, des choses d'Orient, parmi lesquelles un Bouddha, accroupi sur un socle de bronze, semble suivre son rêve de néant. Des livres rares, une épinette, un chevalet de peintre y attendent mon caprice.

» De temps à autre, pour la joie de mon esprit, mes doigts feuilletent l'œuvre d'un poète aimé, tentent de fixer sur la toile quelque songe indécis ou réveillent sur les touches jaunies du clavier la douceur d'une romance ancienne... Oui, dans cet asile cher, je lis, je pense, je chante... mais je rêve aussi, je rêve surtout. Oh ! l'exquise volupté du rêve que nul regard, nulle pensée étrangère ne surprend !...

» Comme vous, ami, je ne me suis jamais sentie comprise du monde. Il me semble que j'appartiens à une autre terre, que je ne ressemble pas aux autres femmes, que même mes perceptions extérieures s'écartent de la loi générale, que pour moi les couleurs chantent et que les sons se colorent, que les parfums me disent des choses, que toutes les sensations ont pour mon organisation trop délicate et trop subtile des prolongements, des correspondances indéfinissables... La tristesse qui me ronge, c'est un sentiment d'exil !

(A suivre.)

DERNIÈRE EDITION

SUR LE FRONT

Le Roi Albert Ier et M. Poincaré

Paris, 25 août. — Le roi des Belges a rendu, avant-hier et hier, aux armées françaises la visite que le Président de la République avait faite récemment à l'armée belge. Le roi est arrivé lundi, au début de la matinée, au grand quartier général français, où l'attendait le Président de la République, assisté du ministre de la guerre et du général Joffre. Aussitôt après les présentations, le roi a remis plusieurs décorations à des officiers français, et le président a, de son côté, conféré la croix de commandeur au général d'Orjo, chef de la mission belge.

Le roi est ensuite monté en auto avec le Président et les deux chefs d'Etat, suivis du ministre, du général en chef et de quelques officiers généraux belges et français, se sont rendus au milieu des troupes.

Dans la région de l'Aisne, ils ont passé en revue cinq régiments de formation nouvelle, dont le roi a beaucoup admiré la belle tenue et auxquels des drapeaux ont été remis.

Après l'ouverture du ban, le Président, ayant à sa droite le roi Albert, s'est exprimé en ces termes :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Je serai certainement l'interprète de vos sentiments unanimes en remerciant Sa Majesté le roi des Belges d'avoir bien voulu parcourir aujourd'hui quelques-unes de vos organisations défensives, visiter plusieurs de vos cantonnements et assister à la remise solennelle de vos drapeaux. L'armée française est reconnaissante et fière de l'honneur qui lui est fait.

Le noble souverain qui a donné au monde l'exemple d'une inflexible droiture, et chez qui la bravoure militaire s'allie si étroitement au courage civique, vous offre ici la vivante image des vertus que ces drapeaux doivent constamment représenter à vos yeux.

Depuis que vos régiments sont formés, vous avez montré que vous étiez dignes de recevoir à votre tour la garde de ces glorieux emblèmes. Sur l'Ourcq ou à Chaudun, en Champagne ou aux Eparges, à Chavonne ou à Soissons, à Angres ou à Mesnil-les-Hurlus, à Notre-Dame-de-Lorette ou à la tranchée des Saules, beaucoup d'entre vous ont déjà bravé la mort.

Vos unités nouvelles ont rivalisé avec les vieilles troupes les plus renommées.

Le troisième bataillon de tirailleurs a été cité à l'ordre de l'armée après une série d'exploits héroïques, et, lorsque la quarante-huitième division tout entière a été l'objet d'une même citation, le 2e régiment mixte de zouaves-tirailleurs et le 174e régiment d'infanterie ont pris leur large part des efforts, des sacrifices et des succès communs.

Recevez aujourd'hui, mes amis, les félicitations du gouvernement de la République et les vœux du pays. Votre tâche est loin d'être terminée; elle peut être encore longue et ardue, vous l'accomplirez vaillamment jusqu'au bout; et un jour viendra où vous rapporterez dans les plis de ces drapeaux la victoire du droit et la liberté des nations.

Après un remarquable défilé des troupes, le roi et le Président sont partis pour un observatoire d'artillerie, d'où ils ont pu faire un tour d'horizon complet sur les lignes françaises et ennemies.

Le Président a retenu le roi à déjeuner avec le ministre, le général en chef, la suite royale, les généraux commandant l'armée et les corps du secteur.

Dans l'après-midi, le roi et le Président ont parcouru plusieurs cantonnements de l'Oise et de la Somme, passé en revue une division active et visité enfin des organisations défensives, des centres de résistance et des tranchées de première ligne. Le roi a, notamment, été très intéressé par la manière dont nos soldats se sont installés dans de profondes cavernes au milieu des bois, pour se mettre à l'abri des projectiles ennemis.

A la fin de la journée, le roi et le Président sont revenus au grand quartier général, où ils ont dîné chez le général en chef. Ils ont pris, dans la soirée, avec le ministre et le général Joffre, un train qui les a conduits pendant la nuit aux armées de l'Est.

Mardi, à huit heures du matin, ils sont arrivés entre Nancy et Lunéville, et ils ont passé en revue tout un corps d'armée, dont la magnifique allure a vivement frappé le roi.

Sur le terrain de cette revue, le Président a remis les drapeaux à la 3e brigade du Maroc, et a prononcé à cette occasion l'allocution suivante :

Officiers, Sous-Officiers et Soldats.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je remets aujourd'hui à la 3e brigade marocaine, en présence de Sa Majesté le roi des Belges, les drapeaux où votre bravoure a dès maintenant épinglé tant de glorieux souvenirs. Carlepont et Tracy-le-Val, Baily et Quennevières, le bois Saint-Mard et la route de Nampcel, tous ces noms s'étaient déjà inscrits en traits de feu aux premières pages de vos annales.

Lorsque dans une lutte pied à pied qui a duré plus de seize jours vous avez enlevé à l'ennemi tous les points d'appui fortifiés qu'il tenait à l'ouest du canal de l'Yser, et l'avez définitivement rejeté sur la rive orientale, vous avez ainsi victorieusement commencé, avant de revenir vous battre aux environs d'Arras, la libération de cette généreuse Belgique, dont l'auguste souverain a tenu à vous porter lui-même aujourd'hui ses remerciments et ses félicitations.

Avec l'aide des héroïques troupes belges et de nos vaillants alliés, vous achèverez votre œuvre de délivrance et de salut. La France ne sépare pas sa cause de celle de ses amis. Honneur et loyauté sont, comme le sol même de toutes nos provinces, partie intégrante et inaliénable de notre patrimoine national.

Recevez ces drapeaux, couvrez-les d'une gloire nouvelle, et faites-les flotter bientôt avec ceux de toutes les nations alliées sur l'Europe affranchie.

Un splendide défilé de toutes les troupes a eu lieu ensuite, et aussitôt après, le roi et le Président se sont rendus dans les cantonnements-bivouacs au nord et à l'est de Lunéville. Partout ils ont reçu des troupes et des populations le plus chaleureux accueil.

Le Président a invité à déjeuner avec le roi et sa suite le général en chef, les généraux Dubail, Gérard, etc. Puis, l'après-midi, il a conduit le roi en auto sur le Grand-Couronné de Nancy, lui a fait visiter un grand parc d'aviation et lui a montré entre Nancy et Pont-à-Mousson quelques-uns de nos postes d'observation et de nos points d'appui.

Le roi s'est déclaré très satisfait de ce qu'il a vu, et a adressé aux généraux et aux troupes de très vives félicitations. Il a remis à des officiers et à des soldats des décorations belges.

A la fin de la journée, le roi et le Président sont remontés à Custines, dans un train spécial, où ils ont dîné ensemble. Ce train s'est séparé pendant la nuit en deux parties : le roi a été emmené sur Dunkerque et la Belgique, le Président est rentré à Paris à sept heures et demie du matin.

Le Rapport de M. Victor Boret sur les Marchés de Blé

La commission du budget a entendu cette après-midi la lecture du rapport qu'elle avait confié à M. Victor Boret, député de la Vienne, sur les marchés de blé passés par l'intendance au début de la guerre, marchés auxquels a fait allusion M. Joseph Thierry, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement, au cours d'une des dernières séances de la Chambre. Dans son rapport, qui est fort détaillé, M. Victor Boret fait connaître à ses collègues non seulement les renseignements qui lui ont été fournis par le sous-secrétaire d'Etat, mais encore les précisions qu'il a pu obtenir au cours de l'enquête à laquelle il s'est livré.

Après avoir constaté que des erreurs et des fautes ont été commises, il fait toutefois observer que « les reproches qu'il adresse à l'intendance s'adressent bien plus aux personnes de quelques directeurs qu'à l'ensemble du corps de l'intendance », et il ajoute : « Nombre de chefs de service, énervés par un labeur considérable et écrasés par l'immensité de leur tâche, ont tellement redouté que l'opinion publique mal renseignée et facilement émotive leur puisse reprocher d'être en rapports fréquents avec les fournisseurs, qu'ils ont tenu le monde commercial et industriel à l'écart et en suspicion. Confinés dans un isolement regrettable, ils ont ignoré les diverses situations des marchés et des cours. Quelques uns même ont pensé que leur science était assez vaste pour leur permettre de ne pas recourir aux avis et au concours des techniciens.

» D'autres enfin n'ont pas cru qu'il pouvait y avoir des hommes entièrement désintéressés. » M. Victor Boret a estimé « qu'à côté du mal dénoncé par le Parlement il appartenait encore au Parlement de continuer son œuvre. Aussi propose-t-il de substituer aux méthodes actuelles qui paralysent les initiatives des méthodes véritablement commerciales : « Armons, dit-il, nos négociants, nos industriels dès maintenant aussi bien pour l'après-guerre que pour la meilleure continuation de la guerre actuelle. »

Pour éviter que les services qui ont des achats à faire pour l'Etat s'ignorent, qu'ils se concurrencent au détriment du Trésor et de la sincérité des cours, M. Boret préconise la constitution d'un organisme central des achats qui pourra utiliser les offres de tous les acheteurs et vendeurs directs.

L'enquête de M. Boret, qui aura un vif retentissement dans le pays, met en cause deux personnalités bien connues dans le monde des grandes affaires : M. Baumann, directeur des moulins de Corbeil, et Louis Dreyfus, banquier, ancien député de la Lozère.

Le député de la Vienne a déclaré à ce sujet à un de nos confrères, en laissant de côté les marchés Dreyfus, dont certains — l'histoire du Normanby — doivent faire l'objet d'un rapport de M. Léon Perrier, député de l'Isère :

« Baumann est né en Alsace en 1867, et jusqu'en 1905 il a vécu en Allemagne. Comme à sa majorité il n'avait point opté pour la nationalité française, il y a tout lieu de supposer qu'il fit son service militaire de l'autre côté du Rhin.

» A trente-huit ans, il est appelé à réorganiser les grands moulins de Corbeil, Société anonyme à capitaux en grande partie étrangers. Deux ans plus tard, il est nommé directeur général. C'est alors qu'il songe à se faire réintégrer dans la nationalité française. Il n'eût pu, sans cela, avoir accès à la Bourse de commerce.

» Ce nouveau Français reste néanmoins l'associé de ses frères qui exploitent un important moulin sur l'Ill, près de Strasbourg. (Un de ses frères vient d'être décoré de la Croix de fer pour sa conduite sur le front.)

» Il amène à Corbeil tout un personnel allemand, notamment le chef de fabrication, un nommé Vogel, qui prit la fuite au moment de la déclaration de guerre et dont les biens sont sous séquestre.

» La Banque des grands moulins de Corbeil participe à un grand nombre d'affaires allemandes. Elle prête, notamment, des fonds au fameux directeur de l'hôtel Astoria. Quant à Baumann, il devient le grand manieur d'affaires qui étale les plus hautes relations qui s'impose à la Bourse de commerce, qui force la porte des ministères et régente les adjudications.

» Vous ne vous étonnerez pas qu'au début de la mobilisation, alors qu'aucun Français n'était autorisé à quitter le territoire, lui put se rendre à l'étranger, particulièrement à Londres, et de là transmettre des télégrammes à Berne et à Bâle; vous ne vous étonnerez pas que le 30 juin et le 1er juillet 1914 il ait déjà vendu à l'intendance plus de 50,000 quintaux de blé étranger et qu'il soit devenu, peu à peu, le conseiller secret et le grand pourvoyeur officiel en céréales de l'administration de la guerre.

» Je ne vous relaterai pas les détails de ces premières journées, où de nombreux négociants, courtiers en grains, minotiers, etc., etc., présentés par M. Collin et par M. David Mennet, président de la Chambre de commerce de Paris, décident d'apporter au gouvernement leurs contrats de céréales.

» Bientôt, Baumann s'interpose entre eux et l'intendance. C'est un de ses employés qui délivre les laissez-passer à la porte du ministère; en présence des intendants, c'est lui qui prend la parole et qui discute. Alors que ces bons Français ne demandaient aucun bénéfice, il pose le principe d'une rémunération. Le voilà chargé, avec M. Collin, de s'enquérir des disponibilités des marchés anglais et américain. Il fait adopter son prix — 23 fr. 50 — par l'intendance, à une époque où les cours subissaient les fluctuations les plus déconcertantes, mais où le blé ne valait pas plus de 20 fr. Il est seul chargé de reprendre les contrats jusqu'à concurrence de 330,000 quintaux; il a éliminé tous ses rivaux désintéressés. Il est radieux; l'intendance aussi : elle vient de lui faire le cadeau royal d'un million ! Maintenant, les étrangers sont renseignés, ils n'ignorent plus que l'Etat français a besoin d'énormes quantités de blés qu'il ne sait pas acheter et qu'il ne regarde pas à payer 18 à 20 % plus cher que le prix demandé.

» Après cette belle opération, Baumann continue. Il est investi de l'achat de farines, d'avoines; il accepte avec modestie une commission de 75 centimes par quintal. Ouvertement, il reçoit 665,285 fr.; réellement, il empoche plus de 2 millions.

» Tel est la véridique histoire d'un fournisseur de l'intendance pendant la grande guerre, continue M. Victor Boret. Allemand d'origine et de choix, Français par nécessité, Baumann était le dernier auquel l'intendance française eût dû faire appel. »

Les Communiqués de nos Alliés

COMMUNIQUÉ DU GRAND ÉTAT-MAJOR ITALIEN

Rome, 25 août. — *Dans la zone de Tonale, après une opportune préparation d'artillerie, nos troupes se sont emparées, le 21 août, de Tele-Valle-Stimo (Noce) et ont obligé les détachements ennemis qui l'occupaient à se retirer en laissant en notre pouvoir huit baraquements.*

Contre les positions conquises, l'ennemi a ouvert immédiatement un feu intense d'artillerie, puis il a lancé une attaque avec des troupes d'infanterie soutenues par des mitrailleuses. Il a été repoussé après avoir essuyé des pertes sensibles.

Sur le haut Cordevole, l'ennemi a essayé d'endommager par des tirs d'artillerie et le lancement de bombes à main nos positions du col di Lana, vers Salesei et Agasi; mais, efficacement contrebattu par notre feu, il a dû bientôt y renoncer.

Sur l'Isonzo, surtout autour de Tolmino et de Plava, et sur le Carso, l'ennemi a montré une grande activité à l'aide du feu de son artillerie contre nos travaux. Une tentative de sa part de réparer la voie du chemin précédemment interrompue par nous le long de la ligne de Nabresina, à l'est de Monfalcone, a dû échouer par suite d'une surveillance assidue de notre part.

Ce matin, un avion ennemi a volé au-dessus de Brescia et a réussi à se soustraire à nos tirs antiaériens. Il a pu lancer quatre bombes qui ont tué six personnes et en ont blessé plusieurs, toutes appartenant à la population civile.

COMMUNIQUÉ DU CAUCASE

Petrograd, 25 août. — *Dans la région du littoral, fusillade. Dans la vallée de Passa, nos troupes ont occupé, après un combat, la montagne de Kouazy, où nous avons fait des prisonniers et pris des cartouches, des grenades et des munitions.*

Dans la région de Van, on signale des rencontres entre nos éclaireurs et les Kurdes.

Sur le reste du front, aucun changement.

L'Intervention des Etats-Unis à Haïti

Port-au-Prince, 25 août. — Le gouvernement haïtien a reçu des Etats-Unis une note lui demandant d'accepter un projet de convention valable pour dix années et par lequel un receveur général américain, avec un personnel américain, serait chargé d'administrer les finances d'Haïti, ainsi que les douanes. Le gouvernement d'Haïti est prié de donner sa réponse avant le 25 à midi.

COMMUNIQUES OFFICIELS

Du 25 Août (15 h.)

EN ARTOIS, dans tout le secteur au nord d'Arras, la canonnade a été, au cours de la nuit, assez vive. Des combats à la grenade se sont livrés autour de Souchez et de Neuville.

Dans la région de Roye et Lassigny, lutte d'artillerie toujours active.

EN CHAMPAGNE et EN ARGONNE, on ne signale que quelques incidents de luttes de mines.

DANS LES VOSGES, combats à coups de grenades au Barrenkopf.

Un de nos avions a bombardé cette nuit la gare de Lorrach, dans le grand-duché de Bade.

AUX DARDANELLES

La période des cinq jours écoulés depuis le dernier Communiqué a été marquée dans la zone du Nord par de nouveaux progrès de l'aile gauche britannique, qui a enlevé 800 mètres de tranchées ennemies.

Dans la zone Sud, les opérations ont été limitées à des actions d'artillerie et à des combats de patrouilles. Pendant la nuit du 23 au 24, une de nos compagnies a réussi un coup de main sur un poste d'écoute des Turcs. Dans la matinée du 24, un groupe ennemi tenta de le réoccuper; il a été repoussé.

Le 20 août, notre escadrille a bombardé avec succès le point de débarquement d'Acbashiliman, sur la côte d'Europe, au nord de Nagara, malgré le tir violent de nombreuses batteries adverses.

Un de nos avions a coulé, au mouillage, un grand transport turc.

Du 25 Août (23 h.)

Sur l'ensemble du front, actions d'artillerie dont les plus violentes se sont développées dans le secteur au NORD D'ARRAS, entre SOMME et OISE, en CHAMPAGNE, en ARGONNE et au BOIS LE PRÊTRE.

Dans ces deux derniers secteurs, nos engins de tranchée et notre artillerie de gros calibre sont intervenus à plusieurs reprises d'une manière particulièrement efficace.

Dans les VOSGES, vallée de la Fecht, où nous organisons des positions conquises, la canonnade a diminué d'intensité. Aucun engagement d'infanterie.

Un AVIATIK a lancé sur VESOUL quatre bombes. Une femme et un enfant ont été légèrement blessés. Les dégâts matériels sont insignifiants.

LES OPÉRATIONS NAVALES

Une Flotte alliée de 40 Bâtiments attaque Zeebrugge et la Côte belge

La Ville de Knocke en Flammes

Un Violent bombardement

Londres, 25 août. — Une importante opération navale a été exécutée lundi par une flotte alliée composée d'une quarantaine de croiseurs et de contre-torpilleurs.

C'est à la pointe du jour que l'attaque commença. Dès que la clarté naissante permit de distinguer les cheminées des usines Solvay, à Zeebrugge, les croiseurs ouvrirent le feu d'une distance de neuf milles, criblant d'obus le mole et les usines qui fournissent les sous-marins d'énergie électrique.

Mais ce n'était là qu'un prélude. A mesure que le jour augmenta, en effet, un certain nombre de croiseurs se mirent à longer la côte en se tenant au delà de la zone des mines et se livrèrent à un bombardement en règle de tout le rivage entre Ostende et Knocke, en dirigeant tout spécialement leur tir sur les dunes, où sont cachées les seize grosses pièces qui défendent Zeebrugge.

Comme ces dernières ne répondaient qu'à intervalles très éloignés, sans doute afin de ne pas dévoiler leur position, un contre-torpilleur s'avança courageusement vers le rivage afin d'attirer leur tir et de permettre aux autres navires de canonner avec plus de précision. Cette tactique réussit dans une certaine mesure, et bientôt les batteries allemandes tonnèrent à l'envi tout le long de la côte, mais particulièrement dans le voisinage de Knocke et de Zeebrugge, où de gros canons de marine sont installés sur des plates-formes en béton armé.

A Zeebrugge, la garnison resta prudemment cachée dans ses abris, mais à Knocke, l'infanterie de marine allemande fut rassemblée derrière le grand hôtel, les officiers craignant, en raison du nombre des navires prenant part à l'action, qu'un débarquement ne fût tenté. La violence du bombardement était telle, qu'à Sluis, en Hollande, les maisons étaient ébranlées et les vitres tintaient presque sans interruption.

D'après des témoins oculaires, le tir des navires anglais, quoique très rapide, était d'une justesse étonnante, les obus fouillant les dunes avec la plus grande précision.

A Knocke, les batteries allemandes auraient été atteintes, et plusieurs pièces y auraient été, ainsi qu'à Heyst, mises hors de combat. Les batteries de la côte semblaient ne faire aucune impression sur les navires, aux mouvements rapides. La plupart de leurs coups étaient, du reste, trop courts, tandis que quelques obus anglais éclataient dans la campagne, derrière Zeebrugge.

Entre huit heures et neuf heures, l'escadre se dirigea vers le nord, laissant quatre navires en surveillance devant Zeebrugge.

Les batteries allemandes de Zeebrugge cessèrent le feu à sept heures, alors que les navires anglais étaient hors de portée au delà du phare de Westcapelle.

Le bombardement a égalé celui du 14 novembre en durée et en intensité. Les ouvrages du port ont été gravement endommagés et plusieurs canons ont été mis hors d'usage à Heyst et à Knocke.

Knocke en Flammes

Amsterdam, 25 août. — La ville de Knocke est en flammes.

Bombardement des Abris souterrains de Sous-Marins

Amsterdam, 25 août. — Sur le canal de Bruges à Zeebrugge, les Allemands, instruits par les raids fréquents d'aéroplanes sur Zeebrugge, ont construit un port souterrain pour les sous-marins. Ils ont creusé, sous la haute digue qui longe le canal, une base parfaite, le sommet de la digue servant de toit à la retraite des sous-marins. Rien de tout cela n'est visible de l'air. Cinq sous-marins sont abrités sous ce toit de terre, d'où ils sortent pour se livrer à des expéditions de pirates. Le bombardement a causé d'importants dommages, mais on ne sait pas si les sous-marins ont été détruits. La hauteur de la digue à cet endroit est d'environ quatre mètres, c'est-à-dire amplement suffisante pour constituer un abri, surtout si on se souvient que les Allemands ont aussi approfondi le canal par des dragages.

La Quadruple Entente et les Etats balkaniques

VERS LE DÉCLANCHEMENT

Vers la Ligue balkanique

Rome, 25 août. — *D'après des nouvelles de diverses sources balkaniques, la reconstitution de la Ligue balkanique est probable, avec une alliance capable de mettre en campagne un million d'hommes contre l'ennemi commun. La phrase prononcée par M. Stancioff, ministre de Bulgarie à Rome, en présence d'un groupe d'hommes politiques, est considérée comme symptomatique.*

« L'hégémonie austro-allemande, a dit M. Stancioff, ce serait l'écroulement de l'indépendance des nations balkaniques. »

Symptômes favorables

Rome, 25 août. — *On reçoit des capitales balkaniques les informations les plus encourageantes. De Sofia on signale qu'une foule évaluée à cent mille personnes s'est livrée à des manifestations enthousiastes devant la légation d'Italie, réclamant l'intervention de la Bulgarie contre la Turquie.*

Des nouvelles d'Athènes indiquent d'autre part un changement radical dans le sentiment populaire qui devient nerveux. L'action italienne contre la Turquie fait craindre que l'Italie n'acquière dans le proche Orient les avantages dont l'Hellade devrait bénéficier.

La Roumanie d'accord avec la Quadruple Entente

Londres, 25 août. — De bonne source, on déclare que la Roumanie serait d'accord avec les puissances de l'Entente sur les questions politiques, et notamment sur celle de ses frontières éventuelles. La Roumanie a pris vis-à-vis de ces puissances l'engagement de ne pas permettre que des munitions destinées à la Turquie passent par son territoire.

Les Concessions de la Serbie satisfont la Bulgarie

Paris, 25 août. — On a vu l'ordre du jour que la Skoupchtina a adopté par 103 voix contre 22, après trois jours de délibérations secrètes, au cours desquelles la Skoupchtina a entendu M. Pachitch et les chefs de partis.

Ce vote, d'une importance exceptionnelle, équivaut à un blanc-seing donné au gouvernement serbe pour faire à la Bulgarie, par l'entremise de la Quadruple Entente, un certain nombre de concessions. C'est l'étendue de ces concessions proposées par M. Pachitch lui-même que l'on ignore encore. Mais le texte même de la motion semble indiquer qu'elles seront importantes.

Sofia, 25 août. — *On annonce que les décisions de la Chambre serbe ont provoqué une vive satisfaction. On voit dans cette décision la probabilité du retour au pays de la portion de la Macédoine prise par les Serbes durant la seconde guerre balkanique et revendiquée d'une manière obsolue par le gouvernement de Bulgarie.*

Sofia, 25 août. — Le ministre de Russie, M. Savinsky, aurait fait, assure-t-on, les déclarations suivantes :

« L'idéal national du peuple bulgare sera réalisé. Pour l'instant, on lui accordera les territoires non contestés de la Macédoine serbe et de la Macédoine grecque; la zone contestée de la Macédoine serbe serait occupée par des troupes franco-anglaises et cédées ensuite à la Bulgarie au moment opportun. »

En Grèce

Interview du Nouveau Ministre de France

Athènes, 25 août. — M. Guillemin, nouveau ministre de France, interviewé, a fait les déclarations suivantes :

« Je suis heureux d'avoir été appelé à représenter mon gouvernement auprès d'un pays que tant de sentiments et traditions lient à la France. Je compte beaucoup que la haute bienveillance du roi, à qui j'eus l'honneur d'être présenté lors de son dernier séjour, me facilitera l'accomplissement de ma mission. Je me réjouis d'avance des très bonnes relations que je suis appelé à entretenir avec M. Venizelos, dont le caractère et la personnalité sont si grandement appréciés en France. »

La « Hestia » ajoute par ailleurs :

« M. Guillemin est un diplomate de carrière qui a occupé des postes importants en Orient, où il a appris à connaître la mentalité des peuples balkaniques. Cela constitue un avantage exceptionnel dans les circonstances qui le font venir à Athènes. Le journal ajoute que le représentant de la France trouvera toujours en Grèce un terrain d'action favorable et que les sentiments du peuple hellène sont tels que la mission d'un diplomate tel que M. Guillemin en sera toujours facilitée. »

La Politique grecque

Paris, 25 août. — Une certaine incertitude continue à régner en ce qui concerne l'attitude que prendra la Grèce. Plusieurs voudraient que cette attitude se précise immédiatement d'une manière éclatante. Mais depuis cinq mois, les événements ont créé une situation de fait avec laquelle il est impossible à M. Venizelos de ne pas compter. Que l'orientation à Athènes se soit modifiée et que le vent qui soufflait de Berlin et de Vienne souffle maintenant de Paris et de Londres c'est beaucoup.

Pas de Programme gouvernemental

Athènes, 25 août. — Etant donnée la gravité de la situation, M. Venizelos s'abstiendra de publier un programme quelconque du nouveau gouvernement.

Le Général Botha aiderait les Portugais

Lisbonne, 25 août. — Le général Botha apporterait son concours aux Portugais en Afrique.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le Torpillage de l'« Arabic »

A LA BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 25 août. — La communication faite au nom du gouvernement par le comte Bernstorff a fait monter la Bourse. On croit, à Wall-Street, que cette communication signifie que l'Allemagne désavouera toute intention de couler l'« Arabic ». Cependant, on n'ignore pas dans le monde des boursiers que la question de l'« Arabic » est encore loin d'être réglée, et on y attend, avec un vif intérêt, le développement ultérieur de l'incident.

LE CYNISME ALLEMAND

Amsterdam, 25 août. — Les « Hamburger Nachritten » disent que le sous-marin a agi parfaitement bien, même si des Américains se trouvaient à bord de l'« Arabic », et si quelques-uns d'entre eux furent noyés, cela leur servira d'avertissement; les neutres ne doivent pas pénétrer dans la zone de guerre.

LA CONFIANCE AMERICAINE AU PRESIDENT WILSON

Boston, 25 août. — Une conférence tenue par les gouverneurs de vingt Etats a adopté un ordre du jour exprimant à M. Wilson leur confiance, à une heure où l'inquiétude internationale est profonde, et l'assurant qu'ils sont prêts à le suivre dans la voie qu'il jugera la meilleure pour accroître l'honneur du pays et assurer la paix et le bien-être de la nation et du peuple tout entier.

GUERRE PROBABLE entre les Etats-Unis et l'Allemagne

Londres, 25 août. — Le « Daily Telegraph » a reçu de son correspondant à New-York, à la date du 24, la dépêche suivante :

Un haut fonctionnaire, très au courant de la situation germano-américaine, m'a dit que la guerre éclaterait entre les Etats-Unis et l'Allemagne dans le délai d'un mois, et probablement sans que l'ambassadeur américain à Berlin ait été rappelé.

L'INCIDENT du Sous-Marin « E-13 »

BELLE CONDUITE DE L'ÉQUIPAGE

Copenhague, 25 août. — Un pêcheur danois qui a assisté aux derniers moments du sous-marin anglais « E.-13 », raconte que dans la matinée il avait offert de conduire l'équipage à terre, mais que celui-ci avait décliné poliment l'offre.

Plus tard, le pêcheur vit les torpilleurs allemands s'approcher. Les Anglais avaient déjà mis des canots à l'eau. Ils se hâtèrent de retourner à bord et de reprendre leur place sur le pont. Là, ils se mirent tranquillement à jouer aux cartes et à d'autres jeux.

Bien que les torpilleurs allemands s'approchassent toujours davantage, personne à bord du sous-marin anglais ne prêtait attention à leur venue. Lorsque le sous-marin fut torpillé par les Allemands, l'équipage anglais, sur un bref commandement, s'aligna sur le pont du sous-marin, les bras croisés, impassible comme des statues, face à l'ennemi.

Grande Offensive allemande dans la Mer du Nord

Londres, 25 août. — *La flotte allemande se prépare à prendre l'offensive de « grand style » dans la mer du Nord. Le tout est de s'entendre sur les mots « grand style ». La bataille du golfe de Riga est la suite d'une offensive d'un grand style qui a coûté douze bateaux à l'Allemagne.*

Le Destroyer allemand coulé

Amsterdam, 25 août. — Au sujet du contre-torpilleur allemand coulé dans la mer du Nord, de l'Ecluse on mande que dimanche dernier au matin ce vaisseau quitta Zeebrugge. Il croisait entre Zeebrugge et Ostende lorsqu'il fut subitement attaqué par deux contre-torpilleurs français et finalement détruit après un combat acharné.

Paris, 25 août. — Nous recevons de Dunkerque les renseignements suivants sur le coulage d'un destroyer allemand au large de Nieuport :

Dans la nuit du 22 au 23 août, un destroyer allemand fut attaqué par un de nos contre-torpilleurs, qui le canonna d'abord puis le torpilla et réussit à le couler. Comme il avait affaire à un bâtiment plus puissant que le sien, le commandant du contre-torpilleur français avait lancé un sans-fil pour appeler à son aide le torpilleur de haute mer qui croisait à quelque distance, mais qui n'est arrivé sur les lieux que pour assister à la disparition du destroyer allemand.

Les marins français se portèrent au secours des naufragés allemands, mais ils ne purent les recueillir parce que l'artillerie ennemie installée aux environs d'Ostende (où l'action s'est terminée, par le fait de la fuite du destroyer allemand au moment où il fut atteint par les premiers projectiles français) tirait ferme sur eux et qu'il leur fallut ainsi abandonner tout l'équipage du destroyer allemand qu'on évalue à environ 200 hommes.

LES NEUTRES

Les Projets du Cabinet grec

Athènes, 25 août. — Le nouveau cabinet étudie la situation extérieure. Parmi les projets les plus urgents qu'on soumettra au parlement lors de sa prochaine réunion, jeudi, est celui qui comporte des sanctions contre les personnes qui violent la neutralité en pratiquant la contrebande de guerre.

Heureuse Initiative du Ministre de France

Athènes, 25 août. — La presse locale signale, en commentant l'arrivée de M. Guillemin, que le premier acte du nouveau ministre de France, dont les sentiments philhelléniques sont notoires, fut de profiter de son passage à Malte pour s'entremettre auprès des autorités anglaises en vue d'obtenir la mise en liberté de M. Stucker, secrétaire particulier du prince Christophe, arrêté quelques jours auparavant par suite d'un malentendu par un contre-torpilleur français. M. Guillemin s'est porté garant de l'innocence de M. Stucker, qu'il connaissait personnellement.

A la suite de cette intervention, M. Stucker reçut un permis de passage gratuit à bord du paquebot français qui conduisait le ministre de France au Pirée, et il fut l'objet de tous les égards. Ce fait a produit à Athènes le meilleur effet.

Nouveau Journal allemand à Bucarest

Bucarest, 23 août (retardée). — Ce matin a paru le premier numéro d'un nouveau journal « Se Seara », organe de la légation allemande à Bucarest. Ce journal demande dans son article de fond la démission immédiate de M. Bratiano, président du conseil, à cause du refus catégorique opposé par celui-ci au transit des munitions allemandes destinées à la Turquie.

Les Récoltes en Roumanie

Genève, 25 août. — Les récoltes en Roumanie sont splendides. Les prévisions de 32 millions d'hectolitres sont déjà dépassées et on estime que les récoltes atteindront 37 millions d'hectolitres. L'Etat fait construire pour 10 millions de francs de greniers. Il perçoit 60 % de la récolte au lieu de 50, et consacre à ce but 200 millions de supplément.

Chute d'un Aviatik en Danemark

Copenhague, 25 août. — Un aviatik allemand s'est abattu entre Manoë et Scenderice. L'appareil a été complètement détruit. Le pilote et son passager seront internés à Copenhague.

L'Agonie de l'Empire ottoman

Interview du Consul d'Italie à Trébizonde

Rome, 25 août. — Le « Messagero » publie une interview du consul général d'Italie à Trébizonde, M. Corrini, arrivé à Rome depuis quelques jours.

Selon M. Corrini, la situation actuelle de l'empire ottoman est désespérée. Les populations musulmanes et chrétiennes n'en peuvent plus. Les Allemands seuls arrivent à prolonger l'agonie de l'empire, et une paix rapide, même avec une occupation étrangère du territoire, est demandée par les Ottomans. La population, fataliste, n'a pas le courage de se révolter, mais les Allemands et le Comité « Union et Progrès » sont haïs de tous.

Le consul a parlé ensuite des persécutions infligées aux Arméniens des vilayets de Trébizonde, d'Arzeroun, de Van, de Bitlis et de Sivas. Dans le district de Trébizonde, où se trouvait M. Corrini, les Arméniens ont tous été internés à partir du 24 juin, puis envoyés, accompagnés de gendarmes, dans des résidences lointaines en Mésopotamie. Mais pour les quatre cinquièmes, ce fut la mort occasionnée par des cruautés inouïes. L'ordre d'internement vint de Constantinople du gouvernement central et du Comité « Union et Progrès ». Les autorités locales et même les populations musulmanes tentèrent de résister, de diminuer le nombre des victimes en les cachant, mais ce fut en vain.

Les ordres de Constantinople étaient catégoriques, et tous durent obéir. Le consul, M. Gorrini, tenta d'intervenir et de sauver tout au moins les femmes et les enfants. Il obtint de nombreuses exemptions, qui cependant, sur des ordres exprès venus du Comité « Union et Progrès », ne furent pas respectées. Ce fut un véritable carnage d'innocents, une chose inouïe de violence et une violation flagrante des droits les plus sacrés de l'humanité. Les Arméniens catholiques qui sont toujours respectés sauf lors de massacres, furent cette fois traités plus mal que les autres. De 14,000 Arméniens, soit catholiques, soit protestants, habitant Trébizonde qui ne provoquèrent jamais de troubles ni de désordres, il n'en restait plus qu'une centaine lors du départ du consul le 24 juillet.

M. Gorrini assure que pendant un mois il assista à des scènes effroyables, à des exécutions en masse d'innocents. Le passage sous les fenêtres du consulat des colonnes d'Arméniens implorant du secours impossible à leur donner dans une ville surveillée par 15,000 soldats, des milliers de policiers et des bandes de volontaires du Comité « Union et Progrès », les scènes de désolation, de pleurs, d'imprécations, de suicides, de folies subites, d'incendies, de fusillade dans les rues, les maisons et les campagnes, sont impossibles à décrire.

Des centaines de cadavres étaient trouvés chaque jour dans les rues, des femmes violées, des enfants enlevés à leurs familles et placés dans des barques, vêtus seulement d'une chemise, puis noyés dans la mer Noire ou dans les fleuves, sont les épisodes d'une nouvelle page du règne turc.

Le consul a ajouté :

« Quand on a assisté pendant un mois à ces scènes quotidiennes si épouvantables, et que l'on se voit impuissant à agir, on se demande si tous les cannibales, les bêtes féroces du monde ne se sont pas réfugiés à Stamboul. De tels massacres exigent la vengeance de la chrétienté entière. Si l'on savait tout ce que je sais, tout ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, toutes les puissances chrétiennes, encore neutres, devraient se soulever contre la Turquie, crier : Anathème contre le gouvernement barbare et le Comité féroce d'« Union et Progrès » et tenir pour responsables les Austro-Allemands qui tolèrent ou couvrent de leur aide des crimes qui sont sans égal dans l'histoire ancienne et moderne. C'est une honte et une horreur indicibles. »

L'Action italienne contre la Turquie

Rome 25 août. — On ne peut encore affirmer avec précision ce que va être l'action italienne contre la Turquie. Les affirmations qui ont été faites à ce sujet ces temps derniers, dans la presse italienne et étrangère, sont prématurées. Certainement le gouvernement de Rome n'a pas pris la grave décision de déclarer la guerre à la Turquie sans avoir pesé toutes les conséquences et étudié à fond la forme de son intervention; mais jusqu'à présent on ne sait rien de précis que le fait même.

Dès le commencement de la campagne austro-italienne, on a bien compris que les actions séparées des armées combattantes n'étaient que des épisodes, car le sort de chaque puissance est étroitement lié aux événements et à la situation générale.

Dans la Presqu'île de Gallipoli

Rome, 25 août. — Les dépêches reçues par les journaux d'Athènes annoncent que le combat continue avec acharnement dans les secteurs de Krithia et d'Ariburnu.

On annonce de Mitylène qu'un sous-marin anglais a coulé, la semaine dernière, quatre grandes barcasses turques qui transportaient des soldats de Lapsaki à Gallipoli.

Les Sous-Marins alliés à Constantinople

Athènes, 25 août. — Un correspondant qui revient de Constantinople, où il a séjourné, rapporte quelques épisodes de paniques causées par l'apparition des sous-marins anglais et français dans la mer de Marmara.

A Haïdar-Pacha, on signala un jour la présence d'un sous-marin qui naviguait à la surface. L'artillerie, d'une colline qui domine la mer, dirigea son tir dans la direction indiquée, mais au lieu de toucher les sous-marins, les obus atteignirent les maisons le long de la côte.

Le jour de l'arrivée à Constantinople des survivants du croiseur allemand « Emden », un sous-marin surveillait l'entrée du Bosphore dans l'intention de couler le navire qui transportait les marins allemands de Haïdar-Pacha à la pointe du Sérail, où de grandes fêtes étaient organisées en leur honneur. Dès que la présence du sous-marin fut signalée, plusieurs contre-torpilleurs accoururent. L'un d'eux fut torpillé et coula près de San Stefano, tandis que le sous-marin réussissait à prendre la fuite.

Chalands turcs coulés dans la Mer de Marmara

Athènes, 25 août. — Il se confirme qu'un sous-marin anglais a coulé dans la mer de Marmara plusieurs chalands turcs chargés de troupes à destination de Gallipoli. Le nombre des victimes serait très considérable.

La Correspondance pour le Corps expéditionnaire d'Orient

Pour assurer la prompte et sûre remise des correspondances à destination du corps expéditionnaire d'Orient, les expéditeurs sont invités à porter sur l'adresse, outre le nom et l'adresse de l'expéditeur, les indications suivantes :

a) Nom, prénoms et grade.

b) L'arme (infanterie, cavalerie, artillerie, génie, etc.); l'état-major de troupe (régiment, escadron, etc.), et l'état-major ou le service (intendance, santé, etc.).

c) Le corps de troupe (régiment, escadron, etc.), et l'unité (bataillon et compagnie pour l'infanterie et le génie, escadron, batterie, groupe d'escadrille, ambulance, convoi administratif, etc.), auxquels le militaire est affecté dans le corps expéditionnaire.

d) La division ou de préférence le secteur.

e) La mention corps expéditionnaire d'Orient, par Marseille.

En particulier, pour les hommes appartenant à l'artillerie, au génie, au train et aux sections, il est absolument indispensable de mentionner non seulement le numéro du régiment, de l'escadron ou de la section du destinataire, mais surtout la formation mobilisée à laquelle celui-ci appartient (batterie, section de munitions, section de télégraphistes, ambulances, etc.).

La Séance secrète de la Chambre

A la Recherche d'une Formule

Paris, 25 août. — On se rappelle dans quelles conditions la Chambre, après avoir entendu la semaine dernière le discours de M. Millerand, a décidé d'ajourner à demain, jeudi, la suite de la discussion des crédits destinés aux deux sous-secrétariats d'Etat de l'intendance et du service de santé.

Depuis lors une question nouvelle a surgi, qui semble devoir donner aux débats un caractère nouveau.

MM. Franklin-Bouillon et Alexandre Varenne ont, on s'en souvient, préconisé la réunion de la Chambre en comité secret, afin de permettre à l'assemblée de se saisir dans son ensemble du problème de la défense nationale. Une proposition en ce sens sera-t-elle soumise demain à la Chambre ? C'est ce qu'il est encore impossible d'affirmer, bien que deux groupes, le groupe socialiste-unifié et le groupe des républicains-socialistes se soient déjà formellement ralliés à cette idée et qu'un troisième, le groupe radical et radical-socialiste y soit favorable en principe.

Durant toute l'après-midi, on s'est évertué sans y parvenir à trouver une procédure et une formule qui feraient disparaître les hésitations qui se sont manifestées dès le moment où il a paru que la demande de comité secret pourrait voir le jour.

L'absence de tout précédent n'est pas de nature à simplifier le problème, d'autant plus que le règlement stipule expressément qu'il doit être statué sans débat sur les propositions de cette nature. C'est pour essayer de vaincre ces difficultés et d'arriver à un accord que le groupe socialiste-unifié a décidé de soumettre demain, avant la réunion de la Chambre, aux délégués des autres groupes, le projet de résolution dont il a pris l'initiative et qui réclame la réunion d'un comité secret pour la lecture et la discussion des rapports des commissions du budget et de l'armée sur l'administration de la guerre.

Dans la pensée des députés socialistes, la Chambre ne serait pas immédiatement appelée à statuer sur ce projet de résolution, elle n'en serait saisie qu'après le vote des crédits pour les sous-secrétaires d'Etat.

Les radicaux-socialistes ne semblent pas non plus d'avis de procéder avec précipitation. Certains d'entre eux, avant de recourir au comité secret, préféreraient instituer, en séance publique, un débat sur l'administration de la guerre. Le gouvernement s'y prêtera-t-il ? On ne le pense pas.

D'ailleurs, le président du conseil aura l'occasion de s'expliquer sur ce point, ainsi que sur beaucoup d'autres, d'une importance moins contestable. M. Viviani se propose, en effet, de prendre la parole dès le début de la séance de demain pour préciser les vues et les intentions du cabinet. On peut donc dire que la décision finale de la Chambre reste en grande partie subordonnée aux déclarations du président du conseil.

AU GROUPE SOCIALISTE

Paris, 25 août. — Voici le procès-verbal de la réunion du groupe socialiste tenue cette après-midi. Le groupe socialiste demandera à la Chambre, immédiatement après le vote des crédits, de décider de mettre à l'ordre du jour de sa plus prochaine séance la lecture et la discussion des rapports des commissions de l'armée et du budget de l'administration de la guerre. Il a adopté à cet effet la résolution suivante :

« Le groupe socialiste prenant acte de l'engagement du gouvernement d'accepter un débat en comité secret, donne mandat à ses représentants à la délégation des groupes de suggérer les dispositions suivantes :

» On procéderait d'abord à la lecture des rapports précités des commissions de la Chambre, on entendrait ensuite les explications du ministre de la guerre et les réponses des rapporteurs. Les députés pourraient poser des questions, mais ils parleraient de leur place. La Chambre ne voterait pas en comité secret. »

AU GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

Paris, 25 août. — Le groupe radical-socialiste s'est réuni aujourd'hui à la Chambre. Il a examiné la question du comité secret. Une soixantaine de membres étaient présents.

Le groupe s'est prononcé, par 20 voix contre 16 (les autres membres s'étant abstenus), pour la formation de la Chambre en comité secret. Ce vote, d'ailleurs, n'engage que la majorité qui a voté.

Par contre, le groupe a voté à l'unanimité qu'il y avait lieu de déposer une demande d'interpellation qui servira ainsi de terrain au débat, pour le cas où il y aurait comité secret.

GAUCHE DÉMOCRATIQUE

Paris, 25 août. — Le groupe de la Gauche démocratique a décidé de voter contre toute séance en comité secret.

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

Paris, 25 août. — Le groupe de la Fédération républicaine, réuni sous la présidence de M. Paul Beauregard, après examen de la situation présente, s'est prononcé contre toute demande de séance secrète.

Le Roi Albert et M. Poincaré

Paris, 25 août. — Au moment de rentrer en Belgique, S. M. le roi des Belges a adressé à M. le Président de la République le télégramme suivant :

« Dunkerque, le 25 août.

» *A M. le Président de la République, Elysée, Paris*

» Avant de quitter le sol de la France, je tiens à vous dire, Monsieur le Président, le souvenir inoubliable que je garderai de cette visite à plusieurs corps de vos troupes, et à vous exprimer toute la reconnaissance que j'éprouve pour l'accueil particulièrement cordial dont j'ai été l'objet. L'attitude et le moral de vos vaillants soldats m'ont rempli d'admiration et me donnent une inébranlable confiance dans les glorieuses destinées de l'armée française. »

Le Président de la République a répondu au roi Albert en ces termes :

« *A S. M. le roi des Belges, quartier général de l'armée belge, Belgique*

» Je remercie Votre Majesté de son télégramme dont l'armée française sera profondément touchée. Les troupes qui ont eu la joie de recevoir la visite de Votre Majesté garderont le souvenir ému de l'intérêt qu'elle leur a témoigné. Elles se félicitent de coopérer étroitement avec la vaillante armée belge, dans la longue lutte que les nations alliées, indissolublement unies, soutiennent contre l'ennemi commun et elles ont, comme Votre Majesté, une foi absolue dans la victoire totale.

» R. POINCARÉ. »

Disparition partielle de l'Etat de Siège

Paris, 25 août. — La mesure prise ce matin par le conseil des ministres restituant, à dater du 1er septembre, au préfet et aux maires en dehors de la zone des armées, tous les pouvoirs de police qui leur sont conférés par la loi, équivaut à la levée partielle de l'état de siège décrété au lendemain de la déclaration de guerre.

Les autorités militaires continueront, dans l'ensemble du territoire, à exercer les pouvoirs autres que ceux de police qui leur sont dévolus par la loi de 1849.

L'Agitation des Mineurs gallois

Ils refusent de signer le nouvel accord

Londres, 25 août. — Le bureau de la Fédération des mineurs du sud du pays de Galles a décidé de ne pas signer demain le nouvel accord comprenant les décisions de M. Runciman. Le bureau enverra à Londres une délégation chargée d'obtenir une entrevue de M. Lloyd George et un délai.

Les Permissionnaires des Régions envahies

L'appel que nous avons inséré l'autre jour aux familles qui consentiraient à recevoir les permissionnaires originaires des régions envahies a été lancé par le groupe parlementaire des députés de ces régions, dont le siège est au Palais-Bourbon.

On peut également s'adresser à M. le Président du Syndicat de la presse parisienne, 37, rue de Châteaudun.

Le Vin à nos Soldats

Une Décision de l'Académie de Médecine

Paris, 25 août. — Une discussion des plus longues et des plus animées a eu lieu à l'Académie de médecine au sujet des conclusions d'un rapport du professeur Ballet relatif à l'augmentation de la ration de vin du soldat en campagne.

M. Ballet ayant fixé à 75 centilitres la ration moyenne du vin à accepter comme utile pour un homme se livrant au grand air à un travail musculaire actif et à condition que cette quantité fût absorbée exclusivement en mangeant, M. Ménétrier, qui observe à l'hôpital des quantités croissantes de cirrhose du foie par abus du vin depuis qu'on cherche à présenter celui-ci comme inoffensif en regard de l'alcool, pense que la dose de 50 centilitres est suffisante comme moyenne, étant donné qu'elle sera toujours largement dépassée.

M. Landouzy, de son côté, fait observer que cette ration est celle adoptée par la marine, et M. le médecin inspecteur général Vaillard confirme que les deux quarts de vin par jour sont d'usage courant dans l'armée de terre. Aussi, M. Landouzy s'inquiète-t-il de la fixation, dès l'heure actuelle, d'une dose plus élevée, qu'il serait bien difficile de faire réduire plus tard, en temps de paix, quand l'Académie l'aura trouvée excellente.

Au cours de la discussion, on a entendu M. Charles Richet déclarer que l'appréciation de la valeur alimentaire du vin n'était qu'un trompe-l'œil. La benzine aussi fournit des calories.

M. Barrier, d'Alfort, a fait observer que les animaux fournissaient un travail musculaire énorme sans que l'alcool leur soit nécessaire.

Finalement, l'Académie a adopté cette formule catégorique : « Apéritifs : jamais. Vin : en mangeant et modérément. Petit verre : exceptionnellement et seulement après le repas. » Elle a adopté ce vœu : « Que le vin naturel soit introduit en quantité modérée dans la ration réglementaire du soldat aux mêmes doses que dans la marine : 50 centilitres par homme, et que des précautions soient prises pour que là où l'administration procurera du vin au soldat celui-ci ne puisse pas en consommer ailleurs. »

Les Blessés définitivement inaptes

Paris, 25 août. — Le ministre de la guerre vient de faire connaître quel est le traitement des blessés définitivement inaptes à tout service : les militaires atteints de blessures ou d'infirmités leur ouvrant des droits à la pension ou à la réforme n. 1, doivent, lorsque des soins hospitaliers ne sont plus nécessaires, être évacués sur l'hôpital-dépôt de convalescents, et ne séjournent dans cet établissement que pendant le temps strictement nécessaire à la constitution de leur dossier de proposition pour la retraite ou la gratification.

Des instructions ont été adressées pour que toute dilligence soit apportée dans l'établissement de ce dossier. Ces instructions sont conçues de telle façon que la situation médico-légale des intéressés puisse être réglée dans un laps de temps qui ne saurait, en aucun cas, dépasser trois ou quatre semaines.

Dès que ce dossier a été constitué, les militaires dont il s'agit sont présentés devant la commission spéciale de réforme et ils peuvent être renvoyés aussitôt dans leurs foyers pour y attendre, avec le bénéfice des allocations journalières spéciales prévues par le décret du 1er janvier 1915, la concession de la pension ou gratification pour laquelle ils ont été proposés.

Les militaires amputés qui le demandent sont de même, lorsqu'ils ne doivent pas bénéficier d'une rééducation professionnelle dans un hôpital-école de mutilés, renvoyés dans leurs foyers avant d'avoir été pourvus d'un appareil prothétique qu'ils reçoivent alors par les soins du centre orthopédique voisin de leur résidence.

Il est nécessaire, pour faciliter et accélérer l'instruction des titres à pension ou à réforme n 1, des blessés ou malades impropres à tout service, que ces militaires demeurent pendant la constitution de leur dossier à l'hôpital-dépôt de convalescents, alimenté par l'hôpital où ils ont été soignés. Leur présence à proximité de ce dernier établissement rend beaucoup plus aisée la correspondance pour les questions si fréquemment litigieuses relatives aux lésions d'origine. Elle permet, en outre, dans certains cas, de faire compléter sans déplacement, des traitements jusqu'alors insuffisants.

De plus, les conseils d'administration des corps de troupes voisins des hôpitaux-dépôts de convalescents, chargés de l'établissement des dossiers de proposition pour la pension ou la réforme n. 1, sont beaucoup mieux en mesure d'y procéder rapidement, en raison de l'habitude qu'ils ont acquise et des dispositions prises par les autorités militaires locales. La présentation des intéressés devant les commissions d'examen et de vérification s'effectue également dans les meilleures conditions de célérité, puisque aucun déplacement n'est nécessaire.

Le Transport des Morts

Paris, 25 août. — Un député a demandé au ministre de la guerre s'il ne juge pas utile de faire des démarches auprès des Compagnies de chemins de fer et des pompes funèbres générales pour obtenir le transport gratuit des corps des soldats morts pour leur pays. Voici la réponse du ministre :

« Les administrations des grands réseaux de chemins de fer ont été invitées par le ministre des travaux publics à examiner la possibilité de réduire le tarif applicable au transport des corps des militaires décédés, mais elles n'ont pas cru pouvoir adhérer à cet abaissement d'une manière générale et ne consentent de réduction que lorsque les parents sont reconnus nécessiteux. Une diminution de tarifs a été également demandée aux services municipaux ou entreprises concessionnaires des pompes funèbres. D'après les comptes rendus déjà parvenus, il n'a été possible d'obtenir de réductions, d'ailleurs peu considérables, que dans un nombre de places restreint. La question de gratuité n'aurait donc aucune chance d'être résolue favorablement. »

Comment sont accordées les Permissions

Paris, 25 août. — Les dernières instructions que vient de donner le général en chef sont absolument formelles. Les permissions doivent être données par le chef de corps dans l'ordre de préférence suivant :

1° Tout d'abord aux hommes qui sont aux armées depuis le temps le plus long;

2° A égalité de séjour aux armées aux hommes des classes les plus anciennes, et dans chaque classe aux pères des familles les plus nombreuses.

D'après les instructions du général en chef, peuvent être exclus momentanément du bénéfice des permissions les militaires qui ont encouru des punitions disciplinaires graves ou ont eu une mauvaise conduite. Cette exclusion peut, toutefois, être levée lorsque la conduite ou la manière de servir des intéressés se sont améliorées.

Répartition entre les différentes armes des Ajournés et des Anciens Réformés

Paris, 25 août. — En raison des besoins nouveaux de l'artillerie et du génie, le ministre de la guerre s'est vu dans l'obligation de modifier les dispositions prises pour la répartition dans les différents corps de troupes des ajournés des classes 1913, 1914, 1915, et des hommes réformés du 2 août au 31 décembre 1914, reconnus aptes au service, et qui, primitivement, devaient être affectés à l'infanterie. En conséquence et par dérogation aux mesures déjà prises, il a été décidé ce qui suit :

1° Tous les anciens réformés provenant de l'artillerie, du train des équipages et de la cavalerie seront affectés à l'artillerie quelle qu'ait été la durée du service accompli dans l'armée d'origine;

2° Tous les anciens réformés provenant du génie seront affectés au génie, quelle qu'ait été également la durée du service accompli dans l'armée d'origine;

3° Les élèves des grandes écoles seront désignés pour les armes où ils étaient précédemment incorporés.

Par suite de la nouvelle décision du ministre de la guerre, la durée minimum de cinq mois ne sera plus exigée pour être réaffecté à une armée spéciale.

Tirages financiers

TIRAGE DU 25 AOUT

Ville de Paris, emprunt 1904

Le numéro 42,480 gagne 200,000 francs.
Le numéro 172,326 gagne 10,000 francs.
Les dix numéros suivants sont remboursables chacun par 1,000 francs :

868,151 226,733 234,408 224,557 219,776 133,644 143,828 99,177 320,540 159,917

Cinquante-huit numéros sont remboursables au pair.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

CONSEIL DES MINISTRES

L'Accord financier franco-anglais

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée. M. Ribot, ministre des finances, a soumis au conseil l'accord qu'il vient de conclure avec le chancelier de l'Echiquier.

Une Loi sur l'Alcool

M. Ribot a été autorisé à déposer un projet de loi sur le régime général de l'alcool.

Les Pouvoirs des Préfets et des Maires

Le conseil a décidé qu'à dater du 1er septembre prochain, les préfets et les maires sur le territoire national situé en dehors de la zone des armées, exerceront librement, comme en temps de paix, les pouvoirs de police qui leur sont conférés par la loi.

L'Egalité dans les Permissions

Paris, 25 août. — Aux termes des dernières instructions du général en chef : 1° Il n'est fait aucune distinction, au point de vue de la durée des permissions, entre les officiers, sous-officiers et soldats; 2° la proportion du nombre des permissions varie suivant que les corps et services sont en première ligne ou en réserve; 3° le pourcentage des permissions primitivement fixé a été sensiblement relevé de manière à diminuer le délai au bout duquel tous les hommes auront pu en bénéficier.

Les Militaires dans les Express

Paris, 25 août. — Le ministre des travaux publics vient de faire connaître les règles suivantes concernant l'admission des militaires dans les express :

Les militaires se déplaçant à leurs frais sont traités, pour l'admission dans les express, sur le même pied que les voyageurs civils. Ceux qui sont munis d'un ordre de transport ont accès dans les mêmes trains plus largement que les voyageurs civils, puisque le minimum de parcours est abaissé pour eux à 100 kilomètres.

Les Médecins civils peuvent se procurer du Sérum

Paris, 25 août. — Il résulte des pourparlers intervenus entre les départements ministériels de l'intérieur et de la guerre que les médecins civils peuvent se procurer les sérums antidiphtérique, antitétanique, antiméningococcique et antidysentérique sous la seule réserve, pour les trois derniers, tant des disponibilités que des besoins de l'armée, en s'adressant directement à l'Institut Pasteur, et que, d'autre part, des approvisionnements des mêmes sérums sont mis dans la plus large mesure à la disposition des préfets sur leur demande pour le service de la médecine gratuite Dans les cas d'urgence, ces dépôts peuvent à titre provisoire, et à charge de remplacement, faire l'avance de quelques flacons de sérum aux médecins qui en auraient un besoin immédiat pour les malades de leur clientèle privée.

Les Opérations russes

COMMUNIQUÉ DU GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Pétrograd, 24 août. — *Dans la région de Riga, aucun changement.*

Dans les directions de Jacobstadt et de Dwinsk, vers l'ouest, au cours de la journée du 23 août, combats partiels avec alternatives de succès.

Dans la direction de Kowno à Wilna, dans la nuit du 22 au 23 et le lendemain, l'ennemi a continué à exercer sa pression sur nos troupes qui contiennent son offensive.

Entre le Bobr et le Narew, nous nous sommes repliés de nos positions générales sur la rive gauche du Bobr.

En conformité de ce mouvement, le 22 août, nous avons évacué les fortifications d'Ossowietz qui formaient le secteur des dites positions.

A la suite du repliement de nos troupes de campagne, nous avons fait sauter ou brûler divers ouvrages d'Ossowietz.

Entre la Narew supérieure et le Bug, au cours de la nuit du 22 au 23 et du lendemain, les attaques plus tenaces de l'adversaire ont continué dans la région à l'est de Bielsk et dans les secteurs, sur le secteur Klechtchell-Wysokolitowsk-Orlia; quelques-unes de ces attaques, malgré la supériorité numérique de l'ennemi, ont été repoussées avec un plein succès par notre infanterie. Avec le concours de notre cavalerie, nous avons fait des prisonniers et pris des mitrailleuses. Ces actions nous ont considérablement facilité l'occupation de nos nouvelles positions.

Sur la rive droite du Bug, nous avons arrêté dans la nuit du 22 au 23, une tentative de l'ennemi de reprendre l'offensive dans la direction de Kewel.

Dans la direction de Pichtcha, le combat commencé le 23, continue.

L'OCCUPATION DE VARSOVIE

Paris, 24 août. — Certains correspondants de journaux berlinois se sont efforcés de créer une légende au sujet de l'attitude de la population de Varsovie le jour de son occupation par les Allemands. Pour se rendre compte de ces exagérations tendancieuses, il suffit de lire les journaux qui nous parviennent de cette ville et qui sont censurés par les autorités prussiennes.

On lit en effet dans le « Courrier national » :

« Varsovie s'est conduite avec dignité pendant toute la journée de l'occupation. Le travail n'a pas cessé. Les tramways ont circulé dès huit heures du matin. Les fiacres ont été presque tous occupés. Çà et là seulement, des groupes de curieux ont stationné sur les trottoirs, au passage des troupes allemandes, en les contemplant avec calme et, semble-t-il, avec indifférence. »

La « Deutsche Warschauer Zeitung », le premier organe allemand qui ait jamais paru à Varsovie, organe officiel fondé par les autorités allemandes, dit :

« Il ne faudra pas s'étonner si une froideur correcte apparaissait peu à peu qui nous blesserait et qui pourrait nous froisser. Nous avons déjà eu un avant-goût de cette froideur correcte au moment où le chef de nos armées pénétrait dans la ville. Quelques Polonais à peine ont salué la respectable silhouette royale du duc de Bavière. Seuls, les juifs se sont empressés de manifester leur joie par des acclamations. »

LA RÉSISTANCE DEVANT BREST-LITOSK

Copenhague, 25 août. — L'armée russe offre une résistance opiniâtre devant Brest-Litosk, malgré la canonnade terrible. L'armée de l'archiduc Joseph-Ferdinand a subi des pertes énormes au nord et à l'est de la forteresse.

Les armées Mackensen attaquent vers l'ouest et le sud-ouest. Les Allemands admettent que ces deux armées ont, toutes deux, été contraintes à un arrêt et que, au nord du Bug, les Russes font de furieuses attaques avec quelques succès.

LES ALLEMANDS N'AVANCENT PLUS FACILEMENT

Amster[illegible] — Les journaux allemands [illegible] difficultés que l'Allemagne [illegible] en Russie. Ils notent [illegible] le sérieux obstacle que pr[illegible] marécageuse de Pri[illegible] le correspondant spécial [illegible] Tageblatt » à Kholm mande [illegible] que la marche en avant [illegible] pro-allemandes dans la rég[illegible] Vlodava est devenue fort d[illegible] les lacs et les marais, il n'y [illegible] route conduisant à Koteryn; les [illegible] les troupes alliées, tendant [illegible] à couper ce moyen de com[illegible] aux Russes, doivent nécessairement développer sur une vaste échelle, et le terrain marécageux de la région les rend énormément difficiles.

Sept Condamnations à mort pour Trahison en Autriche

Genève, 24 août. — A Vienne, après des débats qui ont duré plusieurs semaines, le procès intenté au député au Reichsrath, M. Markow; au conseiller à la Cour suprême, le docteur Wladimir Kupilowitcz; à l'avocat, le docteur J. von Drohomilecz, de Zloozow; à un propriétaire foncier, à un maître serrurier et aux représentants du « Novoié Vrémia », M. Dimitri von Jantchswsky, tous membres du parti national russe, est terminé.

Les accusés ont été condamnés à mort par pendaison pour haute trahison et crime contre la puissance militaire de l'Etat.

La Défaite navale allemande

LA FIN GLORIEUSE DU « SI-VOUTCH »

Pétrograd, 25 août. — Le « Si-Voutch », la petite canonnière russe qui lutta si vaillamment contre un grand croiseur allemand et plusieurs torpilleurs, qui avait moins de 1,000 tonnes et ne filait pas plus de 12 nœuds, fut surpris dans les brouillards par un croiseur et un torpilleur ennemis dont la vitesse était bien le double de la sienne. Il aurait pu essayer de s'échapper; il préféra ouvrir immédiatement le feu. L'issue de la lutte était fatale, mais le « Si-Voutch » écrivit une glorieuse page d'histoire.

La petite canonnière, marchant à toute vitesse, fit de nombreux zigzags et réussit à mettre hors de combat un torpilleur qui coula, mais le feu se déclara peu après à bord. Le commandant et l'équipage n'eurent pas un instant l'idée de se rendre. Les canonniers allaient et venaient sur le pont en flammes, et ils y demeurèrent jusqu'au moment où il flamba tout entier, comme un vaste bûcher. Alors le « Si-Voutch » coula lentement, entraînant avec lui les courageux officiers et l'héroïque équipage.

L'AMBASSADEUR DE RUSSIE ACCLAMÉ A LONDRES

Londres, 25 août. — Une manifestation aussi imposante que spontanée a eu lieu devant l'ambassade de Russie pour célébrer la victoire navale remportée par les Russes dans le golfe de Riga et témoigner à leur représentant à Londres l'admiration profonde du peuple anglais pour la résistance opposée par eux à l'envahisseur. Quelques groupes se réunirent d'abord dans Chesham-Place, où se trouve l'ambassade, mais ils grossirent bientôt de telle façon que le square fut littéralement envahi et que la circulation devint impossible. Pendant une demi-heure, les hourras et les cris de « Vive la Russie ! » se succédèrent jusqu'à ce que le comte Benkendorff apparut au balcon entouré du personnel de l'ambassade. Son arrivée souleva un véritable tonnerre d'applaudissements qui redoublèrent quand la comtesse vint rejoindre son mari. Les acclamations calmées, l'ambassadeur, profondément ému, prit la parole, et dans une allocution fréquemment interrompue par les cris d'approbation de la foule, exprima ses remerciments pour cette enthousiaste démonstration :

« Je ne vous ferai pas un long discours, dit-il, je tiens seulement à vous dire combien j'apprécie la sympathie et les preuves d'amitié que l'Angleterre ne cesse de donner à mon pays et qui augmentent avec nos tristesses. La Russie n'oubliera jamais que nous venons de remporter un succès. D'autres suivront qui rendront la paix à la Russie, à l'Angleterre, à la France et au monde entier. »

Un orchestre qui se trouvait là joua alors l'hymne national russe, que les assistants écoutèrent tête nue, tandis qu'on déployait le drapeau de la nation alliée. De nouveaux cris de « God save Russia ! Vive la Russie ! » éclatèrent; puis un membre du Stock-Exchange ayant demandé à la foule de pousser successivement trois hourras pour le tsar, l'armée et la marine russes, les assistants, après avoir répondu à son appel, en poussèrent trois nouveaux pour les autres alliés français, italiens et serbes.

Le comte Benkendorff ayant alors exprimé le désir que le roi George fût associé à ces acclamations, trois hourras retentirent encore en l'honneur du souverain, et l'orchestre attaqua le « God save the King ».

Sur le Front italien

Démenti aux Mensonges autrichiens

Rome, 24 août. — Une note communiquée à la presse dément plusieurs nouvelles publiées par les journaux autrichiens et fait observer, notamment, qu'il est faux que de nombreux Italiens appartenant à toutes les armes et de tous régiments aient été faits prisonniers, alors que leur nombre est insignifiant, comparativement aux 20,000 prisonniers faits par les Italiens. D'ailleurs, le général ennemi Bordevic a exprimé son admiration pour la bravoure des soldats italiens.

Il est faux qu'à Ronchi, a eu lieu une mutinerie suivie de fusillade le 2 août. Rien de semblable n'est jamais arrivé, ni à Ronchi ni ailleurs.

Egalement fausse est la nouvelle que des officiers italiens auraient été projetés en l'air pendant qu'ils allaient participer à un dîner, parce qu'ils auraient été pris sous le tir de l'artillerie ennemie.

Fausse encore cette autre nouvelle que des officiers supérieurs auraient été frappés de la même manière pendant qu'ils tenaient conseil. Rien de tout cela n'existe.

L'Allemagne déclarerait bientôt la Guerre à l'Italie

Amsterdam, 25 août. — D'après des informations de Berlin dignes de créance, l'Allemagne déclarera la guerre à l'Italie aussitôt que les Italiens auront tiré le premier coup de feu dans les Dardanelles.

La « Gazette de Cologne » confirme cette nouvelle dans un article inspiré :

« Nous devons, dit-elle, considérer l'attaque de nos amis turcs par les Italiens comme un acte inamical, attendu que les Allemands et les Turcs combattent côte à côte dans les Dardanelles. Dès l'instant où la première attaque des Italiens dans les Dardanelles se sera produite, l'Allemagne sera prête à tirer ses conclusions et à faire ce qu'elle jugera nécessaire. »

N. B. — L'argument du journal officieux allemand ne brille pas par la logique, car si l'Allemagne déclare la guerre à l'Italie parce que celle-ci a attaqué la Turquie, pourquoi ne l'a-t-elle pas déjà déclarée à l'Italie, qui avait attaqué l'Autriche avant d'attaquer la Turquie ?

Le Japon et la Quadruple Entente

Paris, 25 août. — Le baron Ishii, ambassadeur du Japon à Paris, nommé récemment ministre des affaires étrangères, interviewé, a déclaré :

« Mon premier souci sera de resserrer encore les liens qui unissent le Japon aux puissances de la Triple Entente. Les intérêts de mon pays ne s'harmonisent-ils pas partout avec les intérêts de la France, de l'Angleterre et de la Russie ? N'avons-nous pas, à l'heure actuelle, des ennemis communs ? Le sort du Japon ne se trouve-t-il pas complètement lié au sort de ses alliés ?

» Et j'irai plus loin encore : après cette terrible guerre, les relations du Japon avec les puissances de l'Entente ne doivent pas rester moins inébranlables, et cela non seulement pour les intérêts respectifs de chacune d'elles, mais encore et surtout dans l'intérêt de la paix du monde. Depuis le début des hostilités, le Japon envoie à la Russie des armes et des munitions. En présence des difficultés si graves qu'elle traverse en ce moment, c'est certes pour nous un devoir impérieux d'examiner ce qu'il y aurait encore à faire pour pousser la possibilité de notre aide jusqu'à son maximum.

» — Ne prévoyez-vous pas, Excellence, une autre collaboration du Japon dans le conflit européen ?

» — Vous me posez là une question que vous jugez peut-être essentiellement politique; or, en réalité, malgré toute l'ampleur politique que présente cette question, sa conclusion dépend d'un ensemble de calculs si techniques, que nous ne saurions la traiter ici, ni avec l'exactitude, ni avec l'autorité qu'elle demande. »

Le Torpillage de l'« Arabic »

Démarche du Gouvernement allemand

Washington, 25 août. — La communication que le comte Bernstorff a reçue de Berlin et qu'il a présentée au département d'Etat dit que jusqu'ici on ne dispose pas d'information officielle concernant le coulage de l'« Arabic ».

« Le gouvernement allemand espère que le gouvernement américain ne prendra pas de décision définitive à la suite d'affirmations d'un seul côté, lesquelles, d'après l'avis du gouvernement impérial, ne peuvent être conformes aux faits, mais qu'il donnera l'occasion à l'Allemagne de plaider sa cause. Bien que le gouvernement impérial ne doute pas de la bonne foi des témoins dont les déclarations ont été publiées dans les journaux européens, il ne faudra pas oublier que ces déclarations ont été faites dans un état d'excitation naturel, susceptible de produire des impressions erronées. Si en effet des Américains ont péri, cela serait naturellement contraire à nos intentions. Le gouvernement allemand regretterait vivement une pareille éventualité. et prie les Américains et leur gouvernement d'agréer l'expression de ses sympathies les plus sincères (sic).

La communication aura probablement pour résultat de retarder toute action de la part des Etats-Unis jusqu'à la réception du compte rendu allemand au sujet du torpillage de l'« Arabic ».

Portugais et Allemands

Retour des Portugais captifs des Boches en Afrique

Lisbonne, 24 août. — Les hommes qui avaient été faits prisonniers au cours de l'expédition de l'Angola ont confirmé que durant leur captivité ils furent traités par les Allemands comme des délinquants de droit commun.

Le capitaine Aragoao dit qu'il a été invité par les Allemands à servir de parlementaire dans le cas où ceux-ci tenteraient un nouveau raid contre les Portugais; il ajoute que le sang des Portugais que les Allemands ont tués dans notre colonie africaine crie vengeance.

Lisbonne, 24 août. — A leur débarquement, le capitaine Aragoao et ses compagnons de captivité d'Afrique ont été reçus par les ministres, les autorités civiles et militaires des détachements en garnison, des députés et des sénateurs, et ont été l'objet de chaudes ovations. Le quartier de la basse ville, principal centre du commerce, où l'on éprouve pour les alliés une sympathie bien marquée, présentait une physionomie de fête. De nombreuses maisons étaient pavoisées.

Les officiers du corps expéditionnaire seront reçus par le Président de la République, M. Théophile Braga.

Le Chancelier et le Ministre des Finances entrevoient la Banqueroute

Ils proposent en vain une Politique de « Modération »

Genève, 25 août. — A la conférence secrète tenue avant la réunion du Reichstag et à laquelle le chancelier de l'empire avait convoqué les chefs politiques et parlementaires et des écrivains influents, et où les seules notabilités absentes furent MM. Bassermann et l'amiral von Tirpitz, le ministre des finances expliqua que le nouvel emprunt de guerre épuiserait complètement les ressources financières de l'Allemagne et que l'augmentation des bons du Trésor mènerait à une banqueroute complète. *Il serait donc nécessaire de préparer une paix honorable.*

Le chancelier déclara que les difficultés augmentaient et conseilla aux personnalités présentes d'user de leur influence pour apaiser les dispositions belliqueuses du Reichstag et la politique expansionniste du pays. Il leur dit qu'il fallait préparer soigneusement les propositions de paix qui seraient acceptables par la Quadruple-Entente.

Le rapport du docteur Dernburg sur le sentiment des Etats-Unis et des autres pays neutres fit une forte impression sur la conférence.

Le général de Moltke déclara qu'il était entièrement d'accord avec le chancelier et ajouta que seuls ceux qui ne connaissaient pas pleinement la situation pouvaient espérer en la possibilité d'une défaite complète de la Russie.

En dépit de ces déclarations importantes, la réunion refusa de voter une résolution conseillant au Reichstag une politique modérée. Sur ce, le chancelier déclara que si la majorité du Reichstag manifestait un esprit irréconciliablement chauvin, il se verrait obligé de donner sa démission, ne pouvant pas accepter la responsabilité du désastre de l'Allemagne.

BORDEAUX

Il y a un an

26 AOUT 1914

M. Viviani remet au Président de la République la démission du ministère, qui est aussitôt reconstitué comme suit : Présidence du conseil, sans portefeuille, M. René Viviani; justice et vice-présidence du conseil, M. Aristide Briand; guerre, M. Millerand; marine, M. Augagneur; affaires étrangères, M. Th. Delcassé; finances, M. Ribot; intérieur, M. Malvy; travaux publics, M. Sembat; colonies, M. Doumergue; travail, M. Bienvenu-Martin; commerce, M. Thomson; agriculture, M. Fernand David; instruction publique, M. Albert Sarraut; ministre sans portefeuille, M. Jules Guesde; sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts. M. Dalimier.

Le général Galliéni est nommé gouverneur militaire de Paris, en remplacement du général Michel, appelé à succéder au général Percin comme gouverneur de Lille.

Un croiseur anglais coule, au large de Rio-Grande, sur la côte orientale d'Afrique, le « Kaiser-Wilhelm-der-Grosse » un des plus beaux paquebots allemands armé en croiseur auxiliaire.

En France, dans le nord, l'armée anglaise, attaquée par des forces très supérieures en nombre, a dû, après une brillante résistance, se reporter en arrière. Sur la Meuse, nos troupes repoussent les attaques allemandes et prennent à l'ennemi un second drapeau. Les troupes de la défense mobile de Namur et le régiment français qui les appuyait ont pu regagner nos lignes.

Les Allemands pillent Louvain, qu'ils incendient ensuite. La ville n'est plus qu'un monceau de ruines.

Après un combat acharné, Malines est pris par les Allemands. Le maréchal von der Goltz arrive en Belgique comme gouverneur général.

Les Russes poursuivent leurs succès en Prusse orientale et occupent Marienbourg, Nordenburg, Sensburg et Bischofbu[rg].

Les troupes franco-anglaises, commandées par le lieutenant-colonel Bruyant, occupent le Togoland allemand, en Afrique occidentale.

UNE GRAVE MESURE

L'Interdiction de la Sortie des Vins

Quelques Explications

En présence de l'émotion causée dans le commerce par le récent décret interdisant l'exportation des vins, — sous réserves d'autorisations spéciales, — nous avons cru devoir puiser à une source des plus autorisées les commentaires que font naître cette décision et en fixer par une mise au point la portée probable.

Il semble bien dès à présent, que ce ne sont pas seulement les vins communs qui tombent sous le coup de l'interdiction d'exportation, mais aussi les vins fins, car la mesure qui vient d'être prise a pu être dictée par deux préoccupations sans qu'on puisse savoir exactement laquelle fut la plus importante.

On a sans doute voulu tout d'abord, en présence du déficit certain de la prochaine récolte, ménager les stocks de vins destinés à l'approvisionnement de l'armée. Mais on a pu également envisager le moyen de priver l'Allemagne de tous les vins qui pourraient lui parvenir de France, sous le couvert du commerce des neutres.

En ce qui concerne la possibilité de trouver les quantités de vins nécessaires à l'approvisionnement de l'armée, il n'y a pas de crainte à avoir, car on peut estimer les stocks existant dans les chais de la propriété et du commerce fin juillet à une trentaine de millions d'hectos, alors que les besoins de l'armée, pour une période assez longue, ne dépasseraient pas 2 millions d'hectos.

Il ne s'agirait donc que d'empêcher la hausse actuelle ou de se maintenir ou de progresser, par l'interruption des sorties et par une diminution des ventes. Mais si l'on songe que les exportations de France en vins de consommation courante sont relativement fort restreintes et ne devraient pas être supérieures, pour le prochain semestre, à quelques centaines de mille hectos; que, d'autre part, s'il en parvient à l'Allemagne par les neutres, ce ne peut être qu'une insignifiante quantité, on peut être étonné qu'une mesure aussi radicale et susceptible de procurer des résultats aussi minimes puisse être prise et venir entraver le mouvement déjà si ralenti des exportations françaises.

En diminuant encore ces exportations, on aggrave la situation du change, ce qui constitue évidemment une perte pour la situation économique du pays.

N'est-il même pas à craindre que le but poursuivi d'arrêter la hausse n'amène le résultat contraire ? Et le public ne pourrait-il pas, en présence de semblables mesures, redouter que le vin ne vienne à manquer, ce qui entraînerait une nouvelle hausse de la part des détenteurs ?

En attendant de connaître d'une manière plus exacte les idées qui ont déterminé les dispositions du décret, les commerçants doivent, pour les exportations pour tous pays (tant alliés que neutres) et pour les marchandises en transit, formuler une demande d'autorisation.

En ce qui concerne les colonies françaises, les produits prohibés à la sortie peuvent, en vertu du décret de décembre 1914 être exportés aux colonies françaises sans autorisation préalable, à condition d'être accompagnés d'un acquit à caution D. 15 assurant l'arrivée à destination.

Cette demande se fait en quatre exemplaires, signés et revêtus du cachet commercial du négociant. Ils doivent être expédiés en franchise postale à M. le Ministre des finances, à Paris (direction générale des douanes). La réponse est donnée dans les quelques jours qui suivent l'envoi de la demande.

Alliance franco-belge

8, cours de Tournon

Le comité bordelais de l'Alliance franco-belge nous informe qu'une grande conférence sur la Belgique, la noble nation qui s'est glorieusement sacrifiée pour la justice et le droit, sera faite par M. Louis Barthou, ancien président du conseil, le mercredi 6 octobre, à l'Alhambra.

M. Barthou sera accompagné de M. Th. Steeg, sénateur, ancien ministre, président de l'Alliance franco-belge à Paris, et de M. Vandervelde, ministre d'Etat de Belgique.

Cette conférence est certainement appelée à avoir un très grand succès.

Les Passeports

POUR LA RUSSIE

Réglementation relative aux passeports des sujets étrangers désirant se rendre en Russie :

1. Les ambassades, consulats et légations russes, lors du visa des passeports nationaux des étrangers se rendant en Russie, sont tenus d'exiger :

a) Que ces passeports portent les cartes photographiques de toutes les personnes inscrites sur les passeports et âgées de plus de neuf ans; ces cartes doivent être légalisées par les autorités qui ont délivré les passeports.

b) Que ces passeports contiennent les dépositions de leurs possesseurs légalisées par les mêmes autorités, sur leurs âges et sujétion; les possesseurs de passeports doivent indiquer dans leurs dépositions s'ils appartiennent à cette sujétion depuis leur naissance, ou s'ils l'ont acquise en vertu d'une naturalisation, et, le cas échéant, depuis quelle date; dans ce dernier cas, ils doivent indiquer à quelle sujétion les détenteurs des passeports appartenaient avant la naturalisation; la déclaration en question doit mentionner, en outre, quelle localité de l'empire le détenteur du passeport désire se rendre, et dans quel but.

2. Dans les passeports qui, conformément à l'article 219 du règlement sur les passeports, sont délivrés par les ambassades, légations et consulats impériaux aux étrangers pour rentrer en Russie, les cartes photographiques ainsi que les déclarations mentionnées au paragraphe *b* de l'article premier ci-dessus, doivent être légalisées par les ambassades, les légations ou les consulats respectifs

POUR LA BULGARIE

Désormais, les étrangers ne seront admis à pénétrer en Bulgarie que s'ils sont en possession d'un passeport avec photographie, revêtu du visa d'un agent diplomatique ou consulaire de Bulgarie.

POUR LA SERBIE

Aux termes d'une ordonnance réglementant l'entrée et la circulation en Serbie :

1. L'entrée en Serbie ne sera permise qu'aux voyageurs venant de l'étranger pourvus d'un passeport en règle, muni de la photographie du porteur et visé par la légation ou le consulat de Serbie du pays d'où le voyageur vient.

2. Tous ceux qui désirent voyager dans l'intérieur du pays doivent, comme preuve de leur identité et de leur permission de voyager, posséder le « petit passeport » ou le permis délivré par leur préfecture respective. Pour ceux qui ont l'intention de se rendre dans la zone des armées, ces passeports ou permis doivent en outre être légalisés par le ministre de la guerre ou par le grand quartier général.

3. Les autorités de police ne laisseront sortir de la Serbie aucun voyageur désirant se rendre à l'étranger que sur présentation d'un passeport en règle, délivré par les autorités compétentes, et portant la photographie du titulaire.

Ce que sont les Obligations de la Défense nationale

Les obligations de la Défense nationale produisent 5 % net de tous impôts.

Elles sont munies de coupons semestriels, dont le premier coupon est échu le 16 août dernier. Leur remboursement doit s'effectuer au pair en 1920 au plus tôt, en 1925 au plus tard, et comme on les émet à 96 fr. 50 %, chaque obligataire est assuré de recevoir, en 1925 au plus tard, une prime de 3 fr. 50 %.

Les intérêts sont payables d'avance. Si on souscrit le jour d'une échéance, on a droit au paiement d'un coupon de 2 fr. 50, et le net à verser se réduit à 94 fr.

Si l'on souscrit 15 jours plus tard, les intérêts payables par anticipation portent sur un semestre diminué de 15 jours; ils sont inférieurs de 21 centimes aux 2 fr. 50 du coupon, de sorte que le prix net s'élève de 21 centimes et passe de 94 fr., à 94 fr. 21. C'est à ce dernier prix net que les obligations sont mises en vente d'ici au 31 août.

Les obligations sont créées pour les rentiers, les capitalistes, les épargnants qui cherchent un placement de plusieurs années. Elles sont au porteur ou à ordre avec faculté d'endossement. Une loi récente permet de les affecter aux mêmes remplois que la rente; on peut les déposer au Trésor contre remise d'un certificat de dépôt nominatif comportant telles clauses d'inaliénabilité que l'on désire.

Un placement en obligations garanties par l'Etat rapporte réellement 5.60 %, compte tenu de la prime et de l'anticipation des intérêts.

Ces obligations doivent être entre les mains de tous ceux qui veulent faire de leur argent un emploi durable et rémunérateur.

Les Vins de Sucre

Le bureau de la Ligue des Viticulteurs de la Gironde, réuni extraordinairement, le 23 août 1915, vient d'émettre le vœu suivant :

« Vu les propositions faites par certaines personnalités commerciales et politiques et la proposition de loi déposée sur le bureau de la Chambre tendant à obtenir des pouvoirs publics l'autorisation, pour les viticulteurs, de fabriquer librement des vins de sucre pendant la période des vendanges de 1915.

» Considérant que l'importante récolte de 1914 et les stocks des années antérieures laisseront à la fin de la campagne, dans la propriété et dans le commerce, des quantités suffisantes de vins pour, avec la récolte pendante, bien que faible, faire face aux besoins de la consommation en 1916.

» Que permettre, après l'avoir vigoureusement réprimée, la fabrication libre du vin de sucre serait inciter le récoltant à la production abusive des vins artificiels dont il n'a que trop souffert jadis, et violer à la fois les lois du 1er août 1905 et du 29 juin 19[..] contre les fraudes et le mouillage;

» Que l'autorisation de fabriquer des vins de sucre pour la consommation familiale, en vertu des lois en vigueur, est suffisante pour satisfaire aux besoins de la propriété;

» Que la fabrication libre des vins de sucre ou artificiels serait, au surplus, de nature à provoquer un effondrement des cours, désastreux pour les producteurs déjà si éprouvés, et nuisible au commerce, dont les stocks, chèrement acquis, sont très importants;

» Emet le vœu :

» Que les demandes formulées tant par des personnalités politiques que commerciales en vue d'obtenir la libre fabrication des vins de sucre en 1915, soient impitoyablement rejetées.

» Que tout projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre, dans le même but, par un groupe de députés, soit énergiquement combattu par le gouvernement.

» Pour le bureau de la Ligue des Viticulteurs de la Gironde :

» *Le président*, E. BRUNET. »

Bateaux à Vapeur

Le dimanche 29 août, la Compagnie maritime Bordeaux-Océan organisera les voyages suivants :

Excursion à La Garonnelle (port de Verdelais), départ de Bordeaux, ponton du quai de la Grave, à 7 h. 30 du matin, et de La Garonnelle, pour le retour, à 4 h. 30 du soir.

Prix des places : 1 fr. 50 par personne (aller et retour).

Promenade à Blaye. — Départ de Bordeaux, ponton Central, place Richelieu, à 1 h. 30 de l'après-midi, et de Blaye, pour le retour, à 4 h. 30 du soir.

Prix des places : 1 fr. 25 par personne (aller et retour).

Les billets pour ces deux voyages seront distribués le dimanche 29 août aux pontons d'où s'effectueront les départs des bateaux, et à partir de 7 heures du matin pour La Garonnelle, et de midi trente pour Blaye.

L'Horticulture dans les Stations thermales

La situation économique qui sera créée, après la guerre, aux industries qui utiliseront la houille doit appeler notre attention. La culture commerciale des fruits et légumes sous verre est une industrie anglaise. Elle fut basée sur ce principe « charbon à bon marché raisin à bon marché ». Les environs de Londres, certaines régions de la Belgique et de la Hollande sont couvertes d'hectares de serres pour la production des plantes florales et ornementales, de vignes, arbres fruitiers et légumes variés au moyen du chauffage artificiel par la houille.

Nous ne participons pas beaucoup à cette énorme production et, sans blesser la susceptibilité de nos horticulteurs et primeuristes, les uns et les autres conviendront, les premiers, qu'ils sont tributaires de l'étranger pour beaucoup de jeunes plantes ornementales de serre froide ou tempérée, ou même de fleurs de saison. « Souvenons-nous du muguet d'Allemagne »; les primeuristes reconnaîtront qu'ils n'égalent pas pour la production des fruits et légumes, les forceurs anglais, hollandais et belges, pour ne parler que des amis ou des neutres.

Le concours agricole de 1914 à Paris nous a fait constater que dans la région de la Manche il existait des cultures importantes ayant deux facteurs de production, une température particulièrement favorable et une dépense de chauffage très réduite.

Le Midi de la France, ou plus exactement la région des Pyrénées, a tout ce qu'il faut pour produire dans des conditions particulières de bon marché, fleurs, fruits et légumes, en utilisant les eaux chaudes que la nature fait si généreusement couler dans certaines localités situées à une altitude moyenne et dont la température générale est bonne pendant neuf à dix mois.

Nous sommes persuadés que l'industrie du forçage ferait la fortune de ces régions, si les habitants voulaient rompre avec leurs routinières coutumes et diriger les jeunes gens vers la profession horticole.

Il existe encore un avantage pour la région des Pyrénées : c'est que l'industrie horticole sera un attrait de plus pour le séjour des étrangers dans les stations thermales. De grands efforts sont tentés pour faire prolonger les saisons; les sports d'hiver ne sont pas du goût et à la portée de tous les touristes, alors que le séjour dans une station climatérique, embellie par des jardins d'hiver, d'autant plus spacieux qu'ils seraient chauffés gratuitement, retiendraient certainement de nombreux étrangers. Les régions du Sud-Ouest et du Midi en sont pas industrielles; tout comme les capitaux l'activité méridionale y est réfractaire; le moment semble venu où une transformation économique doit se faire. C'est donc le cas d'étudier celles qui ont des chances de donner des résultats. Ne perdons pas de vue que l'industrie horticole belge et anglaise a bénéficié, jusqu'à ce jour, de deux avantages : la houille à bon marché, ainsi que je l'ai déjà dit, et le verre à bas prix et sur place.

Nous avons dans notre région des verreries et toute la matière première pour développer leur production; les eaux thermiques donnent la chaleur pour les seuls frais d'établissement et d'entretien des appareils, et j'ajouterai que la grande facilité de se procurer des courants électriques à haute tension, pour améliorer les cultures, n'est pas à dédaigner, les expériences faites avant été concluantes.

Je souhaite que l'étude de ce programme tente les Sociétés agricoles et horticoles des régions intéressées et les décide à secouer leur douce torpeur pour rechercher les moyens de réaliser financièrement et pratiquement la transformation horticole de la région des Pyrénées.

Signé : Henri TUZET,
Conseiller du Commerce extérieur de la France

Représentation au Profit des Blessés de l'Hôpital complémentaire n° 22

Dimanche M. Bachelet donnait, au profit de l'hôpital complémentaire n° 22, « le Chemineau ». La pièce est de celles qu'il semble tout naturel de jouer en plein air, et le coin de parc délicieusement ombragé où M. Bachelet a installé son théâtre est une scène rêvée pour de pareils spectacles.

L'interprétation du chef-d'œuvre de Richepin fut en tout point remarquable. L'excellent artiste P.-Lauri, de l'Odéon, incarne un Chemineau de belle prestance, au lyrisme émouvant; Mlle Délia Col, élève de M. Bachelet, est une Toinette enthousiaste et passionnée, d'une allure très dramatique. Le rôle convient particulièrement à son jeune talent, déjà si personnel. M. J. Colombier, de la Porte Saint-Martin, est un François très humain d'un réalisme puissant dans un rôle de vieillard. M. Maxel, de la Comédie-Mondaine, incarne à la perfection le rôle du riche paysan madré et pourtant crédule; jeu très naturel et très fin. Les rôles plus courts ne sont pas moins bien rendus. M. Bachelet met tout son talent dans l'apparition saisissante de Toinet hagard et hâve, dans l'auberge.

M. Dubogrdieu, du théâtre de l'Athénée, et M. Villy Garrique (Thomas et Martin) sont deux paysans au rôle savoureux. Catherine (Mme J. Cazenave, de la Porte Saint-Martin) a toute la rondeur et le pittoresque du rôle, et Mlle de Perredil est une Aline charmante.

Concessions d'Eau et Taxes communales sur les Balcons et sur les Chiens

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que le rôle des concessions d'eau ainsi que les rôles des taxes sur les balcons et sur les chiens, sont actuellement en recouvrement à la recette municipale.

La caisse de la Ville ayant en raison des circonstances actuelles, besoin de toutes ses ressources, le maire prie les contribuables intéressés de ne mettre aucun retard pour venir se libérer.

Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Garçons

Il est rappelé aux familles des élèves que les cours de vacances organisés pour la section industrielle de l'Ecole, commenceront le mercredi 1er septembre prochain.

Ces cours auront lieu tous les jours, jeudi et dimanche exceptés, de 8 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 à 17 heures.

L'Iris

Cours gratuits et séparés pour jeunes filles, jeunes gens, enfants. Classes de solfège, mandoline, piano, violon, chant, diction, déclamation. Étude et mise en scène d'opérettes, opéras, pièces du répertoire. Préparation aux divers examens. Organisation de concerts.

La direction demande des enfants pour prendre part à des fêtes patriotiques; des mandolinistes, violonistes, violoncellistes, pour ensemble et orchestre. Se faire inscrire rue Bergeret, 14, de huit heures à neuf heures et demie, et de vingt heures à vingt et une heures.

Le Feu rue du Rocher

Un incendie s'est déclaré mercredi soir, à onze heures, dans la rue du Rocher, au numéro 36. Le feu, qui avait pris naissance dans le grenier, a détruit les bureaux et la maison qu'occupe M. Feydit, directeur des réchauds du soldat dits « Rep ».

Ce sont des passants qui ont donné l'alarme.

Les pompiers sous les ordres du commandant Gilbert, se sont rendus aussitôt sur les lieux, et grâce à la promptitude des secours, ont évité un plus grand sinistre. En effet, l'usine qui se trouve en contiguïté et en communication avec la maison a pu être préservée d'une destruction totale, les pompiers ayant défoncé la porte d'entrée et dirigé aussitôt leurs lances sur la toiture en flammes.

Après une heure de travail, tout danger était écarté.

Il ne reste plus rien des bureaux et de la maison. Cette dernière était occupée par le contremaître M. Elie Arrivé et sa femme, qui lors de sa ronde habituelle n'avait rien constaté d'anormal. Il ne fut réveillé que par les cris : « Au feu! » poussés par des passants.

M. Feydit, qui était à sa propriété, a été aussitôt prévenu.

Les dégâts assez élevés, n'ont pu être encore évalués. Il y a assurances.

Etaient présents sur les lieux : MM. Mathieu, commissaire central; Verger, commissaire de police; Comenge, officier de paix.

Petite Chronique

On a volé. Un porte-monnaie contenant une somme de sept francs environ, lundi soir, quai de Bacalan, à Mme Eulalie Jaurent, journalière, domiciliée rue Lombard. Le vol a été commis pendant que Mme Jaurent assistait à l'arrivée du vapeur « Rochambeau ». Elle accuse un Marocain inconnu qui a pris la fuite aussitôt.

— Une bicyclette d'une valeur de 240 fr., lundi soir, au préjudice de M. Charles Bolton, boucher, mobilisé au 58e d'artillerie. M. Bolton avait momentanément déposé son vélo contre une grue, quai de Bacalan.

— Deux billets de banque de 50 fr. dans l'armoire de Mlle Germaine Augereau, sans profession, demeurant impasse Saint-Projet.

On a écroué : Jean P..., âgé de trente-quatre ans, manœuvre, sans domicile, pour vol d'une boîte en carton renfermant une paire de cisailles et une somme de 8 fr. 80, dans la gare Saint-Jean, au préjudice de Mme Marie Bouillin, marchande, demeurant rue Carpenteyre.

Coups et blessures. — Dans la nuit de mardi, M. Emilio Lama, âgé de trente-trois ans, fondeur, demeurant rue Riausac, débouchait du cours d'Espagne en criant : « Arrêtez un cocher, je suis blessé ! » Il portait, en effet, deux blessures : l'une, peu grave, au-dessous du sein gauche; l'autre, paraissant très sérieuse, à hauteur du foie. Le blessé a refusé de s'expliquer sur l'origine de ses blessures. Il se borne à dire : « Je ferai justice moi-même ! » Il a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

Encore des coups ! — Dans la nuit de mardi à mercredi, quai Deschamps, au cours d'une discussion futile entre Emile M... et Léon F..., ce dernier a frappé son antagoniste d'un coup de crochet au-dessus de l'œil gauche.

A l'ombre. — La veuve Cl..., âgée de trente-cinq ans, demeurant rue Rougier, pour outrages et rébellion au brigadier Caillet et au garde champêtre Saint-Sevin, qui l'invitaient à enlever sa charrette en station à l'angle des rues Dalon et Roquelaure.

Trop bavards ! — A été écroué, Joseph C..., âgé de trente-cinq ans, marin, demeurant à Bruges, pour outrages à des agents auxiliaires de la Sûreté et à l'inspecteur Tallon, qui le surprenaient en flagrant délit de pêche prohibée au bassin d'alimentation.

— Honoré C..., âgé de quarante-six ans, manœuvre, demeurant rue Pierre, a été écroué aussi pour outrages à des agents auxiliaires de la Sûreté et à l'inspecteur Tallon.

Accidents. — Mardi, vers 17 heures 30, M. Ludovic-Léon, âgé de trente ans, manœuvre, demeurant rue du Cancera, qui travaillait quai Carnot au déchargement du navire « Lier », a été renversé et contusionné sur diverses parties du corps par un lourd fardeau que transbordait une grue. Après pansement à l'ambulance de la rue Lucien-Faure, le blessé a été transporté à son domicile en voiture.

— Mardi après-midi, M. Edouard Hautefort, manœuvre, âgé de trente et un ans, demeurant à Cenon, qui travaillait au déchargement de charbon, quai de Brazza, a été atteint par une benne qui l'a grièvement blessé à la main gauche; il a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

Commencement d'incendie. — Mercredi, vers seize heures vingt, un commencement d'incendie se déclarait dans les appartements de M. le docteur Bouvier, au 1er étage du n. 4 de la rue d'Orléans. Les pompiers avisés téléphoniquement arrivèrent aussitôt, mais n'eurent pas à intervenir, car quelques seaux d'eau jetés par les locataires avaient écarté le danger.

THÉATRES

Théâtre des Bouffes

« L'Arlésienne » avec Saint-Léon

Samedi 28 courant, en soirée à huit heures et demie, grand gala artistique et musical, donné par la Compagnie du Théâtre des Variétés de Toulouse (direction Pierre Audoui), au bénéfice des œuvres de guerre. « L'Arlésienne », pièce en cinq actes, d'Alphonse Daudet, avec chœurs et musique symphonique de G. Bizet.

MM. Saint-Léon, Pierre Audoui, Paul Marcel, etc.; Mmes Léonce Beaufort, Alice Hirbec, Jane Boyer, sont à la distribution.

Prix des places : De 3 fr. à 0 fr. 50.

« La Présidente » en matinée, dimanche 29 août. — Le succès du Palais-Royal sera donné une fois, le dimanche 29 août, à deux heures et demie, avec M. Saint-Léon et Mme Jane Boyer.

« Le Poulailler » et « l'Anglais tel qu'on le parle ». — Dimanche, en soirée.

Location ouverte pour ces trois galas, au Théâtre-Français, tous les jours, de dix heures du matin à cinq heures du soir. Téléphone 17-55.

Alhambra-Casino d'Eté

Vendredi 27 août

LE MARIAGE DE PÉPÉTA

« Le Mariage de Pépéta » vient de faire une série de 250 représentations à Paris. Bordeaux est la première ville de province qui applaudira la folle opérette d'Alcide et Varna, jouée par une troupe extraordinaire, comprenant 25 artistes de tout premier ordre.

Alcide, un des auteurs, tiendra le principal rôle masculin, à côté de l'exquise Linda Monty, l'étoile du Concert Mayol. La soirée ne sera qu'un long éclat de rire.

Un intermède absolument remarquable sera donné avec le concours d'Alcide, chansonnier des Quat'z-Arts; Linda Monty; les Meryal d'Asti, duettistes du Petit-Casino; Arnaud, le comique de la Scala; Odette Deval, Max-Rion, Ferdy, Valgrand, etc. Il s'agit de tout un programme de music-hall.

Le prix des places va de 3 fr. pour les fauteuils à 1 fr. 50 pour les pourtours. On loue sans frais tous les jours, rue d'Alzon.

Théâtre de l'Apollo

Semaine anglaise de music-hall

Six numéros anglais, du grand cirque de Londres, paraîtront à Bordeaux vendredi 27 courant (fauteuils, 2 fr. 50; promenoir, 1 fr.; paradis, 50 c.) : The Texon Bill, les célèbres cyclistes (lasso et fouet); les six Florimonds, dans la Toupie humaine; John Laurent et sa meute; Lydie Darto, dans leurs danses; la Rahila, diseuse fantaisiste; Bross Dally, les plus forts acrobates; Noël Delsonn, comique typique de la Scala; Dolman, de l'Eldorado.

Le spectacle commence par l'actualité de la semaine et le film de guerre inédit.

Location au Théâtre-Français, tous les jours, de dix heures du matin à cinq heures du soir. Téléphone : 17-55.

Scala-Théâtre

La direction de la Scala annonce pour vendredi soir une comédie militaire avec le concours du comique Sorius, qui jouera le rôle de Lamouillette dans la pièce qui porte le même nom. Nous reverrons le baryton de la Gaîté-Lyrique, M. Vazelli-Bazeille; Mlle Andrée France, des Folies-Bergère, et Mlle Louise Dormeuil, de l'Eldorado. Une comédie clôturera cette soirée : « Tic-à-Tic », de MM. de Féraudy et A. Rouché, avec M. Ruillier et Mme Jane Mary. Location ouverte.

American Park

Une visite à cet établissement est une promenade délicieuse dans laquelle on trouve les amusements les plus modernes.

Jeudi après-midi, skating sur piste en plein air, attraction diverses.

CINÉMAS

THÉATRE-FRANÇAIS

Arras, ville martyre, films de guerre « actualité »

Un orchestre de seize musiciens, sous la direction de M. Eugène Bastin, agrémente le superbe programme qui est donné tous les soirs, à huit heures et demie, rue Montesquieu, la salle la plus fraîche de Bordeaux.

Tous les jours, matinée à deux heures et demie, soirée à huit heures et demie; 3,000 mètres de films instructifs, inédits, intéressants et variés.

Prix des places : de 50 centimes à 1 fr. 50. Carnets d'abonnement et billets de publicité reçus à toutes les représentations.

SAINT-PROJET-CINÉMA

Nous rappelons que le beau drame d'actualité Ames françaises ne sera donné que jusqu'à demain soir jeudi seulement. Il doit faire place à la grande comédie si attrayante l'Agence Cacaouette, qui va dérider pendant quelques jours les fronts les plus soucieux.

Vendredi, première de cette œuvre d'un haut comique, qui sera présentée avec quelques nouveautés sensationnelles.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 25 août.

Germaine Mainguet, 18 ans, rue Porte-de-la-Monnaie, 1.
Fernande Dubreuil, 20 ans, r. de la Benatte, 29.
Ernest Hublin, 31 ans, rue Lufiade, 12.
Aubin Pradère, 40 ans, rue Lacour, 29.
Charles Meitra, 54 ans, rue Diaz, 26.
Edmond Chardin, 60 ans, rue Citran, 23.
Marie Paumet, 63 ans, quai des Chartrons, 94.
Mme veuve Barreau, 87 ans, rue de Laseppe, 76.
Mme veuve Daupès, 93 ans, rue Condillac, 37.

Décès militaires

Th. Ficadière, 19 ans, soldat au 7e colonial.
Wilhelm Muller, 24 ans, soldat allemand.

Teinturerie ROUCHON, Deuil. Tél. 15.10

CONVOIS FUNÈBRES du 26 août.

Dans les paroisses :

St-Martial : 8 h. 45, Mlle Marie Paumet, 94, quai des Chartrons.
St-Ferdinand : 8 h. 45, M. Ernest Hublin, 12, rue Lufiade. — 10 h. 45, Mlle Lucienne Grassat, 107, rue Naujac. — 1 h. 45, Mme Marie-Rose Barreau, 74, rue de Laseppe. — 3 h. 45, M. Théophile Pradère, 29, rue Lacour.
N.-D.-des-Anges : 9 h. 45, M. Henri Meitra, 26, rue Diaz.
St-Victor : 10 h. 15, M. Jean Moulinier, 101, rue du Tondu.
St-Bruno : 2 h., Mme veuve Cassan, 110, rue Joseph-de-Carayon-Latour.
St-Nicolas : 4 h., Mlle Jeanne Flenat, 14, rue Beaufleury.
St-Seurin : 4 h. 15, Mlle Fernande Dubreuil, 29, rue de la Benatte.

Convoi militaire :

2 h., M. Th. Ficadière, hospice Pellegrin.

Autres convois :

11 h. 30, Mlle Marie Lanne, porte du cimetière.
2 h. 30, M. Manuel Monge, hôpital Saint-André.
4 h. 30, M. Edouard Chardin, 23, rue Citran.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Barreau, Goudin, Lamuche, Lamarque et Lassalle prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Marie-Rose BARREAU,

leur mère grand'mère et tante, qui auront lieu le 26 août 1915, en l'église St-Ferdinand.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de Laseppe, 74, à une heure et quart, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme Edouard Chardin, M. et Mme Edouard Chardin, M. et Mme Eugène Chardin et leurs enfants, les familles Théodore Chardin, Barré et Giraud prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de :

M. Edouard CHARDIN,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le jeudi 26 août.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Citran, 23, à quatre heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Gaston Jalinoux, M. et Mme L. Delarbre et leur famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve F. JALINOUX,

leur mère, belle-mère, tante et grand'tante, qui auront lieu le vendredi 27 août.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, chemin de Lauzac, à neuf heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Le docteur et Mme A. Pasturaud, M. C. Larue, le docteur C. Pasturaud, M. G. Dumons et toute la famille remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Alfred DUMONS,

ainsi que celles qui leur ont envoyé des témoignages de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite, pour le repos de son âme, le samedi 28 août, à dix heures, en l'église Saint-Louis.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve H. Bel et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri BEL,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe de dix heures qui sera dite le vendredi 27 courant, dans l'église Sainte-Geneviève, sera offerte pour le repos de son âme.

La Bravoure française

Citations à l'Ordre de l'Armée

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée :

Glanet (Henri), sergent au 143e d'infanterie : Enseveli sous un éboulement produit par une explosion, le 21 juin 1915, et dégagé quelques instants après, cependant que l'ennemi couvrait la tranchée de bombes, s'est écrié en prenant son fusil : « Nous mourrons, mais les Allemands n'avanceront pas. »

Rousselot (Gabriel), soldat au 96e d'infanterie : S'est fait remarquer par sa fougue et son mépris du danger au cours du combat de nuit de 21 juin 1915 (22 h. 30). A été mortellement frappé par une bombe pendant qu'il lançait, dressé sur le parapet, des grenades à main sur un poste d'écoute ennemi.

Joux, capitaine commandant un dirigeable : Excellent commandant de dirigeable, plein d'allant; a exécuté, depuis le début de la campagne, de nombreuses sorties au cours desquelles il a recueilli des renseignements intéressants et bombardé efficacement des points importants sur les lignes de communication de l'ennemi. A, notamment, dans la nuit du 18 au 19 juin, réussi, par son sang-froid, sous un feu violent et précis de canons ennemis, à remplir intégralement sa mission et à ramener sain et sauf, son dirigeable au port d'attache.

Saint-Paul (Arsène), maréchal des logis, au 56e d'artillerie : A fait preuve dans ses fonctions de chef de section d'une batterie de bombardiers, d'une extrême énergie et d'un très grand courage; sous un feu violent de l'artillerie ennemie, a continué à faire tirer ses pièces, puis, au cours d'une attaque, s'accompagné avec son matériel les premières lignes d'infanterie pour les appuyer, a été blessé en se portant ainsi en avant.

L'abbé A. Roy, vicaire à la cathédrale de Soissons, aumônier de la Croix-Rouge : Au moment où les uhlans arrivaient à la verrerie de Vauxrot, au nord de Soissons, le 1er septembre 1914, est allé chercher un hussard qui venait d'être grièvement blessé à cet endroit. Profitant de l'hésitation de l'ennemi, a placé le cavalier blessé dans une voiture et l'a ramené à Soissons sous une grêle de balles. A été grièvement blessé de deux balles.

Couroubie (Achille-Auguste-Elie), médecin aide-major de 2e classe au 243e d'infanterie : A toujours fait preuve d'une audacieuse témérité; au combat du 10 juin, s'est porté au secours des blessés dans la tranchée conquise soumise à un très violent bombardement, blessé à la tête de plusieurs éclats d'obus a continué à assurer son service. Dans la nuit du 14 au 15 juin, commandé pour aller relever les cadavres, a été tué en arrachant des fils de fer, sur le champ de bataille, le corps d'un lieutenant du régiment.

Charvet (Jean-Charles-Marie), sergent au 243e d'infanterie : Sous-officier modèle, calme, de grand sang-froid, d'une gaîté communicative. Mortellement blessé, a répondu en souriant à ses camarades qui l'interrogeaient sur les souffrances qu'il endurait : « Je n'ai pas grand'chose, un peu mal aux doigts de pied », alors qu'il avait les deux jambes sectionnées. Est mort des suites de ses blessures.

Desorbaix (Paul-Victor-Louis), lieutenant au 327e d'infanterie : Belle attitude sous le feu. A vigoureusement entraîné sa compagnie à l'assaut au delà de l'objectif indiqué. A su maintenir sa troupe sur le terrain conquis malgré un feu extrêmement violent d'artillerie. A été grièvement blessé.

Flipo (Emile-Jean-Baptiste-Henri-Joseph), lieutenant au 243e d'infanterie : Commandant une compagnie, a, pendant toute la campagne, fait preuve du plus grand dévouement; a été tué à la tête de sa section, qu'il entraînait sous un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses.

Senecat, lieutenant au 243e d'infanterie : Blessé une première fois en mars, revenu sur le front dès guérison, cité à l'ordre du régiment pour sa belle conduite au feu en plusieurs circonstances. A été tué à la tête de sa section, qu'il entraînait à l'assaut d'une tranchée fortement organisée.

Pasteau (Maurice), lieutenant au 243e d'infanterie : Tué à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut des tranchées ennemies le 10 juin, est tombé sur le parapet de l'ouvrage conquis.

Lyoen (Emile-Henri), lieutenant au 243e d'infanterie : Officier de cavalerie ; début de la campagne, a été amené à prendre les fonctions difficiles de commandant de compagnie d'infanterie; a su communiquer à tous ses cadres et à ses hommes le mépris du danger et un entrain remarquable. A été tué bravement à leur tête en se précipitant le premier à l'attaque des tranchées ennemies, le 10 juin, sous le feu des mitrailleuses et de l'infanterie à courte distance au moment où il allait franchir le parapet.

Larchevêque (Alfred-Claude), lieutenant au 243e d'infanterie : Officier de grande valeur, modeste et consciencieux. Déjà cité à l'ordre du régiment pour sa belle conduite au feu en octobre 1914. A été blessé une première fois, puis tué dans la tranchée ennemie, où il venait d'entrer à la tête de ses hommes et en s'exposant pour organiser la position conquise.

Bernard (Adolphe-Henri-Léon-Edmond), lieutenant au 243e d'infanterie : Est parti avec un courage admirable à l'assaut des tranchées ennemies à la tête de sa compagnie pour laquelle il avait sollicité l'honneur d'être engagée la première. A été tué en arrivant aux réseaux de fils de fer.

Autun (Jean-Louis), sergent à la 6e compagnie du 93e d'infanterie : Le 7 juin, a reçu deux blessure en abordant la tranchée allemande; a néanmoins conduit ses hommes jusqu'à la position. Est tombé épuisé en criant : « En avant ! »

Maynières (Louis), sergent à la 2e compagnie du 93e d'infanterie : Le 7 juin, a entraîné sa demi-section à l'assaut des tranchées ennemies avec un entrain remarquable, en encourageant sans cesse ses hommes par un mot plaisant. Tombé glorieusement en s'emparant d'une mitrailleuse.

Angebaud (Célestin), sergent à la 2e compagnie du 93e d'infanterie : A l'attaque du 7 juin, pénétrant dans la tranchée allemande, s'est emparé d'une mitrailleuse après avoir tué le chef de pièce.

Noguès (Louis), sergent à la 4e compagnie du 93e d'infanterie : Chef du groupe d'éclaireurs de sa compagnie, s'est élancé un des premiers à l'assaut des tranchées allemandes, le 7 juin. Chargé de prévenir de toute contre-attaque, est resté comme observateur volontaire pendant trois jours et trois nuits dans une tranchée sans abri, sous un feu très meurtrier d'artillerie ennemie de gros calibre.

Para, soldat au 37e d'infanterie : Etant lui-même blessé à l'épaule, a ramené sur son dos et sous un feu très violent un de ses officiers grièvement blessé, puis est immédiatement retourné à sa compagnie, dans les tranchées conquises.

Alfred Penard et Alphonse Malagre, caporaux de la 2e compagnie du 93e d'infanterie : Le 7 juin, à l'attaque des positions ennemies, sont allés, sous un feu violent d'artillerie ennemie, porter secours à leur chef de bataillon, grièvement blessé, et l'ont ramené dans nos lignes. Ont rejoint aussitôt leurs escouades, qu'ils ont conduites avec un entrain admirable.

Louis Onairy, caporal de la 5e compagnie du 93e d'infanterie : Le 8 juin, après la prise de la position ennemie, a porté et soutenu pendant trois kilomètres son capitaine blessé et épuisé, essuyant le feu intense de l'artillerie allemande, et est revenu de suite prendre son poste de combat.

Cohet, sous-lieutenant au 243e d'infanterie : Est tombé, mortellement blessé, en conduisant avec beaucoup d'énergie et de fermeté sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie.

Arnould, adjudant au 243e d'infanterie : Blessé à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut, s'est relevé pour donner l'élan à sa troupe et est tombé de nouveau mortellement atteint en se soulevant encore et en criant : « En avant ! Vive la France ! »

Dubar (Raymond), adjudant au 243e d'infanterie : S'est élancé à l'assaut des tranchées ennemies en suivant son chef de bataillon et a été grièvement blessé d'une balle à la poitrine en encourageant les agents de liaison de la voix et du geste.

Lesaffre (Jules), sergent-major au 243e d'infanterie : Déjà blessé au début de la campagne et cité à l'ordre du régiment s'est de nouveau distingué au combat du 10 juin, son chef de section étant blessé, a pris le commandement de sa section pour la porter à l'assaut d'une tranchée ennemie sous un feu violent d'infanterie, d'artillerie et de mitrailleuses, est tombé grièvement blessé.

Vandenbrouck (Charles-François), sergent au 327e d'infanterie : A montré depuis le début de la campagne un entrain remarquable en toutes circonstances; s'est toujours présenté pour diriger les patrouilles les plus périlleuses. A été blessé en se portant en avant pour aller chercher le corps de son capitaine pendant le combat du 13 juin.

Fort et Motte (François), sergents de la 20e compagnie du 243e d'infanterie; Deroc, caporal, et Chiraux, soldat de la 20e compagnie du 243e d'infanterie : Chargés d'organiser la partie gauche de la tranchée plus particulièrement menacée, sont montés sur le parapet et ont ouvert un feu sur une mitrailleuse braquée à moins de cent mètres. Ont été tués bravement à leur poste.

Dupin (Joseph), caporal au 243e d'infanterie : Superbe attitude au feu. A relevé plusieurs blessés, dont un officier de son bataillon, sous un feu violent d'infanterie, de mitrailleuses, d'artillerie lourde et de campagne. Le 11 juin, avec deux hommes, a, par son attaque résolue, fait prisonnier un petit poste.

Pour les Victimes de la Guerre

Le maire de Bordeaux a reçu :

D'un anonyme, 50 fr., pour les prisonniers de guerre.

Du comité de secours du dépôt des Chemins de fer du Midi, 50 fr., pour les familles nécessiteuses.

De l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels de la Gironde, 80 fr., pour les prisonniers de guerre.

De la Société de secours mutuels Sainte-Anne et Saint-Louis, 25 fr. pour les prisonniers de guerre.

De la Fédération des Amicales des employés municipaux, 30 fr., pour les prisonniers.

Du personnel (employés et ouvriers) de la maison Georges Boubès (2e versement), 125 fr., pour les blessés militaires.

De MM. Lescouzères et Mauret-Lafage, prélèvements sur les quêtes faites à l'Apollo les 14 et 15 août, 59 fr. 80, pour les victimes de la guerre.

De M. Durozier, cité Dutrey, 6 fr., pour les blessés militaires.

De MM. les Professeurs de la Faculté des lettres, 200 fr., pour les réfugiés.

D'un anonyme, 20 fr., pour les réfugiés.

Prélèvement effectué dans les théâtres et cinémas pendant la 2e dizaine d'août, 1,405 fr. 05, pour les victimes de la guerre.

De MM. Lescouzères et Mauret-Lafage, prélèvement sur la quête faite le 22 août aux Bouffes-Bordelais, 45 fr. 30, pour les réfugiés belges.

Les Sports à Bordeaux

PREPARATION MILITAIRE

VELODROME DU PARC (U. V. F.). — Jeudi 26 courant, entraînement et continuation des essais sur dix kilomètres contre la montre.

Sont actuellement en tête du classement : Bagat, André Laporte, Duvergé, Lapeyre, etc.

Je ne fume que le NIL

Chronique du Département

Bègles

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le samedi 28 août courant, à huit heures et demie du soir, à l'effet d'examiner plusieurs questions portées à l'ordre du jour.

VANDALISME. — Deux jeunes garnements âgés de treize et quinze ans, n'ont rien trouvé de mieux, pour s'amuser, que d'entrer dans le jardin de Mme Marie Boileau, impasse du 4-Septembre, et de ramasser les fruits de plusieurs arbres fruitiers. Mme Boilau a porté plainte.

A QUI LE CHIEN. — Un chien à la robe noire et blanche s'est réfugié chez M. Arnestouau, boulevard de Bègles, 291. L'y réclamer.

CONTRAVENTIONS. — Des contraventions ont été dressées à l'encontre des sieurs D..., rue Malapert, et G..., rue des Ecoles, pour scandale sur la voie publique.

PERDU. — Un portefeuille contenant une certaine somme et divers papiers a été perdu dans le parcours de la rue Centujean, par le sieur Léopold Monteigno, demeurant à Cenon. Prière de le rapporter au commissariat de police de Bègles.

Bruges

TOMBOLA. — Le tirage de la tombola organisée au profit de l'œuvre aux convalescents militaires de Bruges aura lieu le dimanche 29 août (établissement Mignon), à quatre heures du soir.

Il sera précédé d'une grande séance cinématographique, dont le programme choisi fera sensation.

Le prix des places est ainsi fixé : entrée générale, 50 centimes ; enfants, 25 centimes. Entrée gratuite aux convalescents et blessés.

ALLOCATIONS NATIONALES. — Les bénéficiaires d'allocations nationales dont les soutiens sont renvoyés dans leurs foyers ou qui sont mobilisés dans les usines pour travaux de matériel de guerre, sont invités à en faire immédiatement la déclaration à la mairie. Les personnes qui toucheraient les allocations qui ne leur sont pas dues s'exposeraient à des poursuites.

Le Barp

NOS JEUNES HEROS. — A la liste des soldats de la commune morts au champ d'honneur vient s'ajouter le nom de René Ballion, fils de M. Simon Ballion, adjoint au maire, tombé le 16 juin, aux batailles d'Arras.

Ce sympathique jeune homme était âgé de vingt-trois ans à peine.

Un service funèbre sera célébré dans l'église du Barp samedi prochain 28, à huit heures du matin.

Pauillac

VERSEMENT D'OR. — M. Fageau, percepteur à Pauillac, a recueilli 90,000 fr. d'or. L'importance de cette somme montre le patriotisme de notre population.

C'est un devoir pour toutes les personnes qui ont chez elles des pièces d'or, en si petite quantité que ce soit, d'aller les porter à la Banque de France ou chez le percepteur.

Soulac-sur-Mer

ACCIDENT. — Dimanche, vers seize heures, des promeneurs ont découvert sur la plage de l'Amélie près Soulac, le cadavre d'une femme. La gendarmerie, prévenue, se transporta aussitôt sur les lieux.

La mort paraît être due à une congestion; le corps a séjourné très peu de temps dans l'eau; c'est l'avis de Mme la doctoresse Joralawski. La noyée paraît être étrangère à notre localité; son identité n'a pu être établie.

On suppose que, après avoir déjeuné, cette femme a voulu prendre un bain et qu'une congestion s'est produite. Le corps a été déposé à la Morgue.

Voici le signalement de la victime : Vêtue d'un pantalon rayé rose et bleu, dentelles à la main, corsage noir, chemise toile, robe et tabliers noirs, bas noirs, le tout sans aucune initiale; elle portait une alliance à l'auriculaire de la main droite. Age, soixante ans environ.

Libourne

MUTATIONS. — M. Rochereau, capitaine de réserve au 27e dragons, et M. Marcotte, lieutenant de réserve au 3e hussards, sont affectés au dépôt du 15e dragons.

ACTE DE SAUVETAGE. — M. Ardouin, boulanger, rue Roudier, a, mardi soir, sauvé un soldat sur le point de se noyer dans la Dordogne, en face le garage du Club nautique.

Fronsac

AUGMENTATION DU LAIT. — On nous prie d'insérer :

« Les laitiers des communes de Fronsac, Saint-Michel-de-Fronsac, La Rivière, Saint-Germain-la-Rivière et Saint-Aignan, réunis à Fronsac, le 24 août, ont décidé qu'à partir du 1er septembre le taux du lait serait porté à 30 centimes le litre.

Maransin

LES BRAVES. — Les habitants de la commune de Maransin ont appris avec tristesse la mort au champ d'honneur de leur jeune concitoyen Marcel Sarrazin, mais ils ont accueilli avec fierté cette belle citation à l'ordre de la brigade :

« Marcel Sarrazin, soldat de 2e classe au ...e régiment d'infanterie : Soldat très courageux, d'un grand sang-froid, tué glorieusement en repoussant l'ennemi qui tentait de progresser dans la tranchée. »

Cette distinction honore la mémoire de ce jeune héros, blessé une première fois et revenu avec vaillance sur le champ de bataille. Elle apporte une consolation à sa famille attristée, et en particulier à son vénérable grand-père, un vétéran de 1870-1871, décoré de la médaille de la Revanche.

La croix de guerre de son petit-fils augmentera pour ce vieillard le trésor de gloire légué à sa nombreuse postérité, comme elle apportera un encouragement à ses parents et à ses camarades.

Fargues-de-Langon

CITATION. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre concitoyen Hector Lafon a été cité à l'ordre de la brigade dans les termes suivants :

« Parti au début de la campagne, a assisté à tous les combats du régiment. Modèle de discipline, de courage, de bravoure et de dévouement. Le 9 avril a conduit très brillamment sa demi-section et l'a amenée tout près des lignes allemandes. »

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Chronique Régionale

DORDOGNE

PERIGUEUX

La Protection de l'Enfance

Une Arrestation

Sous ce titre, nous avons relaté les faits qui avaient provoqué, après déclaration d'un gendarme qui était arrivé à tout savoir, une descente de justice dans le quartier de la Cité. Nous avions fait prévoir une arrestation; maintenant, c'est un fait accompli.

M. le juge d'instruction de Lajoinie a d'abord procédé mardi soir à l'audition de plusieurs témoins; puis l'inculpé a été convoqué et confronté avec eux à la suite d'un interrogatoire serré que lui a fait subir le magistrat.

Le prévenu a été placé sous mandat de dépôt, puis écroué à la maison d'arrêt, sous l'inculpation d'attentats aux mœurs sur la personne d'une fillette âgée de moins de treize ans, ce qui aggrave son cas, qui relève de la cour d'assises. C'est un nommé Claude Catelan, 56 ans, tenancier d'un garni mal famé.

BERGERAC

LEGION D'HONNEUR. — C'est avec plaisir que nous apprenons que notre distingué compatriote le capitaine Faugère vient de recevoir la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Toutes nos félicitations au nouveau légionnaire.

MEDAILLE MILITAIRE. — M. Joseph Vincetti, adjudant chef au 108e d'infanterie, et M. J.-F. Frégosis, adjudant au 108e, sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire; en outre les belles citations qu'ils ont méritées leur donnent la Croix de guerre.

CROIX DE GUERRE. — Notre jeune compatriote, dont la famille habite La Madeleine, Moïse Dupuy, cité à l'ordre de l'armée, vient de recevoir la Croix de guerre avec pa...

« Sous-officier énergique et brave. Le 30 juin en particulier, n'a pas craint de sortir des tranchées à la suite d'une patrouille allemande qui était venu y jeter des grenades et rapporté dans nos lignes le corps d'un sous-officier allemand mort. »

AU 108e. — Sont promus aspirants pour prendre rang du 20 août, MM. Pierre Régnier, Louis Couderc et Pierre Gaillard, du 108e, élèves aspirants d'infanterie, provenant du centre d'instruction de Saint-Maixent.

CITATION. — Le brigadier de chasseurs Delmarès, de Trémolat, a été cité à l'ordre du jour du régiment.

« Chargé d'assurer le ravitaillement en cartouches du poste de commandement aux premières tranchées, a rempli cette mission de jour et de nuit, sous un feu extrêmement violent d'artillerie et de mousqueterie, avec sang-froid et calme. »

M. Delmarès a été nommé maréchal des logis et préposé pour la Croix de guerre.

VOL. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, trois lapins estimés 7 francs ont été volés au préjudice de Mme Labrie, cultivatrice à Trémolat.

INCENDIES. — Le 20 août, vers 15 heures, un incendie s'est déclaré dans un bois-taillis, appartenant à Mme Mary et à M. Dejeau, propriétaires commune de Saint-Méard-de-Gurçon.

Les dégâts sont évalués à 830 francs.

Dans la nuit du 20 août, vers 23 heures, un incendie a détruit des bâtiments et leur contenu au préjudice de Mme Bordes à Bouniagues.

Les pertes, évaluées à 10,000 francs, sont assurées pour 8,700 francs.

CINEMA PATHE. — Jeudi, en matinée et en soirée, à la salle du Royal-Cinéma, cours Alsace-Lorraine : Les Mines de Lens; Sa Majesté l'Argent; le Miracle des Roses; un Complot contre Rigadin; les actualités de la guerre.

Matinée enfantine à deux heures et demie. Entrée : 15 centimes; soirée militaire, de six à huit heures. Entrée : 15 centimes.

GARDONNE

CITATION. — A la suite des combats livrés sur les rives de l'Yser les 10 et 11 novembre 1914, notre compatriote, le commandant Durand, a été cité à l'ordre du jour dans les termes suivants : « M. Durand, chef de bataillon au e... régiment territorial d'infanterie, s'est affirmé comme chef énergique, clairvoyant et résolu dans le commandement de sa troupe qu'il a bien conservée en mains pendant vingt-trois jours de tranchées sous le feu de l'ennemi. » Ajoutons que ce vaillant officier vient d'être décoré de la croix de guerre.

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

Arthur Priez recherche ses parents : Priez-Abdon, Mme Jean Priez, Mme Priez-Abdon fils, M. Albert Jean et Mme Elise Jean; tous de Maroilles. — Ecrire hôpital n. 101, à Rochefort.

Prière aux grands blessés ou à toute personne revenant d'Allemagne ou des pays envahis qui pourraient donner des nouvelles du soldat François Dubuc, du 283e d'infanterie, 21e compagnie, disparu le 28 septembre dernier, de vouloir bien en aviser Mme Dubuc, rue Tillet, 66.

On demande des nouvelles du soldat Hippolyte Pierre, du 308e d'infanterie, 18e compagnie, disparu le 28 août 1914. — Aviser Mme Laurence Pierre, à Saint-Martin-de-Gurçon (Dordogne).

Prière aux grands blessés ou infirmiers revenant d'Allemagne ou des pays envahis qui pourraient donner des nouvelles des soldats Henri-Roger Gaillard et Jean-Gustave Gonthier, du 57e d'infanterie, 11e compagnie, disparus le 28 août 1914 à Guise, de vouloir bien en aviser M. Gaillard, 165, rue Judaïque, Bordeaux. — Bonne récompense.

Prière aux soldats, infirmiers ou grands blessés qui auraient des nouvelles de Joseph Gergerès, soldat au 15e d'infanterie, 11e compagnie, disparu le 10 mars dernier à Perthes-les-Hurlus, et présumé prisonnier, de vouloir bien en aviser Mme Anaïs Gergerès, à Samazan (Lot-et-Garonne). — Récompense.

Prière aux médecins, infirmiers, brancardiers et grands blessés revenant d'Allemagne, de Belgique ou des pays envahis qui pourraient donner des nouvelles des soldats Raoul Gautier, Auguste Petit et Nourigeon, tous trois du 7e d'infanterie, 6e compagnie, disparus depuis le 9 mai dernier, au combat de Roclincourt, de vouloir bien en aviser Léonce Gautier, à Chaillé, par Saint-Georges-du-Bois (Charente-Inférieure).

On demande des nouvelles du soldat Jean Chuquet, du 3e colonial, 4e compagnie, disparu le 22 août 1914 à Saint-Vincent. Prière aux infirmiers, soldats de la 4e compagnie et grands blessés qui pourraient donner des renseignements sur sa personne de vouloir bien en aviser ses parents, Chuquet, à Sames (Basses-Pyrénées).

Prière aux familles qui auraient des prisonniers en Allemagne appartenant au 11e d'infanterie, 7e compagnie, de le faire savoir à Mlle Courrian, 12, quai de Bacalan, Bordeaux, qui recherche son frère, le soldat Pierre-Louis Courrian, dont elle est sans nouvelles depuis le 18 août 1914.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 25 Août

Bureau central météorologique de Paris

Les pluies ont été très faibles sur le Nord-Ouest de l'Europe. En France, la sécheresse a été générale. Ce matin, le ciel est beau ou peu nuageux dans toutes les régions. On signale de la brume sur le littoral de la Manche et de la Méditerranée. La température a monté dans nos régions du Nord et de l'Est; elle a baissé dans le Midi. Le thermomètre marquait ce matin : 12° Belfort, 13 à Brest, 14 au Havre, Nantes, Paris, Clermont-Ferrand, 15 à Nancy, 17 à Toulouse, Marseille, Biarritz, 21 à Nice, Alger, 22 à Madrid. Dans les stations élevées, on notait : 8° au mont Mounier, 10 au Pic du Midi, 13 à fort de Servance et au Puy de Dôme.

En France, un temps beau et chaud est probable.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 25 août

Montés en rade :

Flore, st. fr., c. Robschid, de Rouen.
Galicia, st. norv., c. Norsted, de Christiania.
Paris, st. ang., c. Mac-Millan, de Swansea.
Pingreed, st. ang., c. Wildrell, de Philadelphie.
Batavier-I, st. hol., c. Karssles, de Rotterdam.

PAUILLAC, 25 août

Montent

Raven, st. ang., c. Field, d'Angleterre.
Salenta, st ital., c. X..., de Savone

Aux appontements :

Rollesby, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Hawarth, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Noorderdyk, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Adolf-Depp, st. belge, c. X..., du Havre

Rade de montée :

Auckland-Castle, st. ang. c. X..., d'Amérique.

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 25 août.

Blés. — On cote : Blés du Centre et du Poitou, 31 fr. 50 à 32 fr. les 100 kilos, départ; blés de pays, 26 fr. les 80 kilos, rendus usines.

Farines. — On cote : Farines premières de cylindre du haut pays, 47 fr. 50 les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux: farines américaines, 47 francs à 47 fr. 50 les 100 kilos logés, quai Bordeaux.

Issues. — On cote : Son gros écaille, 16 fr. 50 à 17 fr. les 100 kilos; ordinaire, 13 fr. 50 à 13 fr. 75 les 100 kilos; repasse fine, 20 fr. 50 à 21 fr. les 100 kilos; ordinaire, 17 fr. 25 à 17 fr. 50 les 100 kilos nus, gares Bordeaux; repasse Plata, 15 fr. 50 les 100 kilos logés, quai Bordeaux.

Maïs. — On cote : Maïs roux Plata disponibles, 24 fr. 50; sur septembre et octobre, 23 fr. 75 les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux.

Avoines. — On cote : Avoines grises d'hiver du Poitou disponibles, 30 fr. 50 à 31 fr.; sur août, 30 fr. 25 à 30 fr. les 100 kilos, gares Bordeaux; sans vendeurs pour le livrable au delà.

Orges. — On cote : Orge de pays, 26 fr. à 26 fr. 50 les 100 kilos, Bordeaux.

Seigle. — On cote : Seigle de pays, 25 fr. à 25 fr. 50 les 100 kilos, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10,000 kilos comptant sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 25 août.

	Amenés	Vendus	Prix du poids vif.	Prix extrêmes
Porcs	1.229	1.196	86 à 89 fr. les 50 kil.	82 à 90

(Droits d'octroi et d'abatage non compris)

Vente facile et rapide à des prix très élevés, inconnus à ce jour sur le marché.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 25 août.

Sucre raffiné, de 108 fr. à 108 fr. 50.
Alcools, de 112 à 115 fr.
Huile de colza, 126 fr.; huile de lin, 84 fr.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 24 août.

Cuivre. — Disponible, 65 liv. 7 sh. 6 den.; à trois mois, 66 liv. 10 sh.; Best selected, 75 liv. 10 sh.

Etain. — Disponible, 150 liv. 10 sh.; à trois mois, 151 liv. 15 sh.

Plomb. — Disponible, 21 liv. 12 sh. 6 den.; novembre 21 liv. 12 sh. 6 den.

Zinc. — Disponible, 64 liv.; éloigné, 58 liv.

Fer. — Disponible, 65 liv. 3 sh.; à trois mois, 65 liv. 7 sh.

Argent. — Disponible, 22 liv. 7 sh. 8 den.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 24 août.

Térébenthine. — Disponible, 34 sh.; à trois mois, 34 sh. 10 den. 1/2; éloigné, 36 sh. 3 den.

Résine. — Disponible, 11 sh. 9 den.

MARCHÉS AUX PRUNES

Eymet, 24 août.

Apport, 150 quintaux. Les 60-4, 65 fr.; les 70-4, de 56 à 58 fr.; les 80-4, de 50 à 52 fr.; les 90-4, de 44 à 45 fr.; les 100-4, de 38 à 40 fr.; les 110 à 115, de 34 à 36 fr.; frétin, 20 fr.

Vente active.

Villeneuve-sur-Lot, 25 août.

Apport, 8 quintaux. Prix non établis.

DEMANDEZ LA TOURISTE BANDE MOLLETIÈRE SPIRALE EXTENSIBLE
La Seule en TROIS COURBES
Supprimant tout glissement.
1re Qualité : Marque Or. 2me Qualité : Marque rouge.
En Vente dans les Grands Magasins et bonnes Maisons de Chaussures, Nouveautés, Sports, etc.
Gros : La Touriste, Paris.

BOURSE DE BORDEAUX

du 25 août

Au comptant : 3 % nominatif, 68 50; dito au porteur, 68 50. — Obligations de la Ville de Paris : 1865, 525; dito 1875, 482; dito 1876, 480; dito 1894-96, 284 50. — Obligations communales 1880, 467; dito 1892, 355. — Crédit lyonnais, 1,007. — Est, actions de 500 fr., 776. — Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 fr., 1,035. — Midi, actions de 500 fr., 960, dito obligations 3 % anciennes, 368 50. — Nord, actions de 500 fr., 1,215. — Orléans, actions de 500 fr., 1,141. — Ouest, actions de 500 fr., 717. — Argentine 1886, 500. — Egypte, dette unifiée 8... — Portugal 3 % 1re série (20 £), 58. — Russie 1867 et 1869, 79. — Ville de Bordeaux 1891, 46?. — Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux 4 %, 432 50.

En vente dans les Magasins et les Dépôts de La Petite Gironde

ALBUM
Les Patrons Français
AUTOMNE 1915

Cet album est un journal de Modes, unique en son genre. Il contient tous les modèles des dernières créations en toilettes pour Dames, jeunes filles, fillettes, garçonnets et bébés.

En supplément gratuit, il renferme une planche de 4 pages de ravissantes toilettes tirées en couleurs, sur papier fort.

Prix : 75 centimes

Pour le recevoir franco, adresser 90 centimes au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux

Champagnes.. Louis ROEDERER / Théoph. ROEDERER
Eaux-de-Vie.. Jas HENNESSY
Whiskies..... ANTIQUARY / WHITE HORSE / STANDARD / JOHANIE WALKER
Cacao vanillé. / Rhums...... Vve AMPHOUX
Anisette..... / Curaçao...... / Cherry-Brandy / Kümmel...... BOLS
Vermouth..... / asti spumente FRATELLI CORA
Grands-Vins.. de Bourgogne / de Liqueur
Cherry-Brandy Royal Cordon Rouge
VINS, SPIRITUEUX & LIQUEURS
des premières marques et de toutes provenances
PAUL BONIFAS-BORDEAUX
78, Quai des Chartrons
TÉLÉPHONE 652

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges OUCHON.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

BOURSE DE PARIS

DU 25 AOUT

FONDS D'ETATS

3 o/o	68	50
3 o/o amortiss.	74	90
3 1/2	91	»
Etat 4 %	409	50
Tonkin 2 ½	64	50
Tunis 1892	—	—
Madagascar 2½ %	—	—
— 3 %	—	—
Argentin 1896	76	»
— 1909	459	»
— 1911	—	—
Chine 1903	—	—
— 1908	—	—
— 1913	430	»
Egypte unifiée	88	40
— 3 ½	77	»
Espagne coup. 960	86	90
Italien 3 ½	—	—
Japon 1905	78	50
— 1907	95	50
— 1910	74	80
— 1913	485	»
Maroc 1904	—	—
— 1910	455	
Portugal	58	05
Russe 1880	72	95
— consolidé	—	—
— 1891/94	61	50
— 1896	57	60
— 1906	87	»
— 1909	77	25
— 1914	81	75
Serbe 1895	61	»
— 1902	417	»
— 1913	71	75
Turc unifié	—	—

Etablissements de Crédit — ACTIONS

Banque de France	4405	»
Banque d'Algérie	2539	»
Banque Française	—	—
Banque de Paris	845	»
Crédit Mobilier	—	—
Cie Algérienne	—	—
Comptoir d'Esc.	—	—
Crédit Foncier	—	—
Crédit Lyonnais	1005	»
Société Générale	—	—
Soc. Marseillaise	—	—
Union Parisienne	—	—
Banque française	—	—
Rio-Plata	—	—

CHEMINS DE FER — ACTIONS

Est	780	»
Lyon	1026	»
Midi	965	»
Nord	1220	»
Orléans	1135	»
Ouest	710	»
Ouest-Algérien	492	»
Andalous	250	»
Nord-Espagne	367	»
Saragosse	364	»

VALEURS DIVERSES — ACTIONS

Métropolitain	402	»
Nord-Sud	103	»
Omnibus	422	»
Panama Bons	95	»
Suez	3990	»
Suez civile	2685	»
Aciéries Marine	1721	»
Briansk ordinaire	294	»
— privilég.	300	»
Boléo	565	»
Creusot	1800	»
Gafsa	701	»
Makewka	95	»
Naphte	320	»
Nickel	—	—
Penarroya	1298	»
Provodnick	286	»
Rio-Tinto	1453	»
Sels gemmes	257	»
Sosnowice	—	—
Transatlantique	—	—
Tréfileries Havre	238	50
Thomson	534	»

Obligations françaises — VILLES

Paris 1865	527	50
— 1871	366	»
— 1875	482	»
— 1876	473	»
— 1892	277	50
— 1894/96	282	50
— 1898	3?7	»
— 1899	308	»
— 1904	318	»
— 1905	317	»
— 2 3/4 1910	276	25
— 3 % 1910	299	»
— 1912	217	»

CRÉDIT FONCIER

Commun. 1879	437	»
— 1880	465	50
— 1891	312	»
— 1892	358	»
— 1899	347	»
— 1906	404	»
— 1912 libérée	201	»
Foncières 1879	471	»
— 1883	339	»
— 1885	347	»
— 1895	355	»
— 1903	390	»
— 1909	210	»
— 3 ½ 1913 lib.	411	»
— 4 % 1913	420	»

CHEMINS DE FER

Est 3 %	357	»
— nouvelle	353	»
— 2 ½	320	»
P.-L.-M. 4 %	439	»
Fusion ancienne	354	»
— nouvelle	358	»
Lyon 2 ½	312	»
Midi 3 %	368	50
— nouvelle	370	»
— 2 ½	342	»
Nord 4 %	430	»
— 3 %	357	»
— nouvelle	364	»
— 2 ½	311	50
Orléans 4 %	453	»
— 3 %	373	50
— 1884	374	50
— 2 ½	—	—
Ouest 3 %	375	»
— nouvelle	374	»
— 2 ½	340	»

Obligations Étrangères

Lombard 3 % anc.	199	»
Nord-Espag. 1re s.	361	50
— 2e série	338	»
Saragosse 1re sér.	341	»
— 2e série	3.4	»
— 3e série	—	—

Riazan-Our. 4 %	325	
Nord Donetz 4 ½	431	
Volga-Boug. 4 ½	385	

Obligations Diverses

Chantiers de la Loire 5 %	—	—
Omnibus 4 %	399	
Thomson 4 %	—	—
Transatlant. 3 %	—	—

EN BANQUE

[illegible]	2027	
Monaco	2295	
— cinq.me	457	
Tokou	11	40
Colombia (Pétroles de)	1045	
Wyoming ordin.	31	
Crown Mines	110	
Debeers ordin.	271	
— préf.		
Jaggersfontein	68	25
East Rand	33	50
Ferreira	54	
Horse shoe	56	50
Goldfields	33	50
[illegible]ena	38	
Modderfontein	136	
Randmines	114	50
Rhino Copper	258	
Tay Consolidated	1?5	
Chansi	18	75
[illegible]ples Petroleum	19	50
Spassky Copper	54	25
Tharsis	141	
Utah Copper	377	
Butte and Super.	355	
Vieille-Montagne	599	
Hartmann	—	—
Lianosoff	292	
Maltzof	434	
Malacca	105	50
Platine	430	
Toula	905	

COURS DES CHANGES

Londres, 27 42 à 27 52. Espagne, 5 49 à 5 55. Hollande, 2 33 à 2 36. Italie, 90 1/2 à 92 1/2; New-York, 5 85 à 5 95; Portugal, 4 à 4 20; Pétrograd, 2 01 à 2 11; Suisse, 1 08 à 1 11; Scandinavie, 1 4? à 1 53.

Marché calme. Fermeté des rentes françaises, de l'Extérieure et du Rio-Tinto. Léger recul des fonds russes.

De nombreux malades de l'ESTOMAC souffrant aussi depuis des années de l'*Intestin*, ont été *soulagés* puis *guéris par une seule* boîte d'*Eupeptases du Docteur Dupeyroux*. — La boîte : 1f50 dans les bonnes Pharmacies et 5, Square de Messine, 5, PARIS. — *Brochures gratis et franco*.

Un Gros Lot 200.000fr de
A GAGNER : NUMÉRO du Titre 5 FRANCS
en achetant une Obligation 3 0/0 Ville de Paris 1912, payable 5 francs en souscrivant et le solde par mensualités, au gré du Souscripteur, qui a droit à la totalité du Lot gagné et à l'intérêt de 3 0/0.
PROCHAIN TIRAGE : 6 Septembre 1915
Les suivants le 5 de chaque mois. Le Souscripteur participe à 220 Tirages donnant ensemble les Lots suivants :
16 Gros Lots de 200.000 fr.
88 — 100,000 »
103 — 50,000 »
207 Lots de 10,000 »
1,035 — 1,000 »
12,167 — 500 »
Lots payables de suite et sans retenue
Listes gratuites après Tirages
GARANTIE ABSOLUE des TITRES
Envoyer 5 fr. à la Société Anonyme La Prévoyante, 2, quai des Eaux-Vives, 2, GENÈVE (Suisse) Bureau B.
N. B. — Les billets de banque de 5 francs et mandats-poste français sont acceptés en paiement. Lettres affranchies à 0 fr. 25.

DANS TOUS LES CAFÉS
VIN SECRESTAT
AUX FRUITS
Se prend sec ou étendu d'eau et additionné de sirops de citron, cassis, fraise, framboise, etc.

Rente. A v. échoppe; entr. 500, r.ts 200 fr.; têtes, 66 et 65 ans. Prendre adresse 6, Imp. Vignolle.

Laines fines tricoter chaussettes. Laine, px avant., gros, 1/2 gr. Mercerie, 257, r. Ste-Catherine, Bx.

Rente. A v., maison 9 pièc.; ent. 2,000 fr., r.te 100, réd.on à 500 1er décès. Prend. ad. 6, Imp. Vignolle.

ON demande pied-à-terre confortable. Maison tranquille. Falot, bureau du journal.

Etudes de Me Charles MONGUILAN, notaire à Pau, rue Gassies, 83, et de Me VALETON, avoué à Pau.
Vente aux Enchères publiques
fixée au mardi 31 août 1915, à cinq heures de l'après-midi, en l'étude de Me Charles MONGUILAN, notaire,
DU FONDS DE COMMERCE d'Imprimerie et Lithographie « GARET et HARISTOY »
exploité à Pau, rue des Cordeliers, 11 bis,
EN UN SEUL LOT sur la Mise à Prix de 200.000 Fr
Pour renchérir, consignation de 20,000 fr. ou fournir caution.
Pour extrait :
Signé : J. LABRUNE, notaire suppléant.
Pour tous renseignements : s'adresser en l'étude de Me MONGUILAN, notaire, où le Cahier des Charges est déposé.

ECOLE DE CHAUFFEURS, pratique et théorique, sur autos neuves, 190, rue Judaïque.

SAGE FEMME de 1re cl. Mme Annonciade reçoit pensres bvd Caudéran et r. Pasteur, 5.

SAGE FEMME 1re cl. Reç pens. Consult. Se charge enft. Mme COUTURIER, 85, c. d'Espagne.

Replongeage tous tissus en pièces, laines en échev. - lainages confect., teints noir, marine, prune, etc.
Usine LATASTE
TEINTURERIE, 3, r. Lescure, Bx
Travaux pour Confrères

ACHAT de mobiliers, très bon prix. Dayraut, 43, c. de Cicé.

Cause agrand. détectives Paris, de Vertury, M. Merlane, reçoivent eux-mêmes, 10, r. Pt-de-la-Mousque. (Enquêtes, surveillces).

DEMANDÉ pour aide gestion vignoble, Bordelais, ancien propriét.-viticulteur environs Bordeaux, au courant céréales, prairies, vignes, comptabilité, très actif. — Ecrire bureau du journal · M. Synol.

ANCIEN COMMIS de l'enregistrement, émigré, 56 ans, dem. emploi sédentaire. Delcour, 45, rue Paulin, Bordeaux.

Moratorium de loyers desserré. Expuls. de locatres à forfait. Paiement, rem. des clés, renseigts, 2 fr. Lamothe, r. Ste-Catherine, 221.

Etude de Me F. TANCHON, huissier, 26, rue du Chai-des-Farines, Bordeaux.
VENTE DE WARRANT
Le dimanche 5 septembre 1915, à deux heures du soir, par le ministère de Me F. TANCHON, huissier à Bordeaux, il sera vendu aux enchères publiques, sur le domaine de Cantelaude, commune de Saint-Jean-d'Illac, un troupeau de bétail composé de
14 Vaches et Génisses
et un taureau, race hollandaise.
Au comptant.
Pour insertion :
Signé : TANCHON.

VENTE AUX ENCHÈRES
Jeudi 26 août, à 10 heures 1/2, pl. d'Aquitaine : une forte JUMENT réformée de gendarmerie.

VIN EXTRA
42f l'hn 23, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 42f l'hn
VINS BLANCS toutes qualités.

VIN DU MÉDOC
100 fr. la barrique net pris au chai A. Ferré, Pessac (Gironde).

ÉCOLE DE CHAUFFEURS
Brevets civils et militaires rapidement obtenus par leçons individuelles, techniques et pratiques. Prix modérés. Garage Zèbre, 261, rue Judaïque, 261.

Le Chauffeur de l'Auto tamponnée mardi 24 août, angle des rues Lachassaigne et Jean-Soula, par un tramway, serait reconnaissant aux personnes qui ont vu l'accident de se faire connaître. Albert Prudhon, 5, rue François-de-Sourdis, Bordx.

Achèterais beau torpédo 12 HP 1913 ou 1914, et voiturette 6/8. Peyret, 8, place Tourny, Bordx.

Rue de Mulhouse, 33, A V. maison vide, jardin. Visite 3 à 5 h.

REPRÉSENTANT produits alimentaires, visitant clientèles gros et gros détail Paris et banlieue, cherche carte, fabrique de conserves de poissons et légumes. G. M. Crevel, 18, r. Palestine, Paris (19e).

EMBALLEURS demandés 185, cours d'Espagne, Bordx.

ON demande pour le Sénégal employé de 21 à 30 ans, libéré du service militaire. Références exigées. Ecrire à M. Pélofi, villa Galathée, Soulac-sur-Mer.

Aujourd'hui paraît le 8me Numéro (Nouvelle Série) de
À LA Baïonnette !
20c le Numéro - 16 pages - Le Numéro 20c

A la Baïonnette !.. hebdomadaire humoristique, qui publie une importante série de numéros spéciaux, consacre cette semaine ses seize pages entières à

NOS POILUS

On y assiste à l'homérique défilé de tous ces braves qui « tiennent » sous la mitraille, ce qui ne les empêche nullement, d'ailleurs, de lancer aux Boches, en manière de défi, les plus spirituelles boutades !

Sous une éclatante couverture de **Gumery**, *on trouve dans ce numéro d'autres grandes pages en couleurs de maîtres tels que :* **Delaw, Ricardo Florès, Legrain, Genty** ; *une amusante double page, également en couleurs, de* **Synave**, *et de nombreux dessins en noir, d'une verve endiablée, signés :* **Benjamin Rabier, Widhopff, Marcel Capy, Manfredini, etc., etc.** *En résumé, seize pages pleines de dessins, en noir et en couleurs, le tout pour* **20 centimes.**

En Vente dans tous les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde.

Moteurs Autos Occas. Delangère clayette 40 HP, 4 cyl.; Benz 4 HP, Aster 9 HP, Gardner 2 1/2, lent. pétrole; Panhard 6 HP, 2 cyl.; Bollé 6 HP, 2 cyl.; autos Sizaire 12 HP, camion Darracq 12 HP, Cottereau 12 HP, Gep 8 HP. Rép., transformat., soudure autogène, pièc. tournées. Mécaniq. S.-O., pl. Guichenet, Le Bouscat.

PRÉPARATEURS en PHARMACIE demandés. Ecr. Néron, bur. jnal.

DEMANDE à louer, appartt ou échoppe meublés, 2 chambres, cuisine, salle à manger, eau, gaz, électricité. Prix modérés. Ecrire Gaillard, bur. du journal.

PERCOLATEUR neuf à vendre bon marché, 121, crs d'Albret.

A V. moteur élect. neuf Creil, 3 ch. continu. Adr. jnal.

BACCALAURÉAT Cours Descartes, 15, r. du Jardin-des-Plantes. Cours de révis. Ouvertre 30 août.

FERS MÉTALLIQUES à vend., 378, rue de Bègles, Bdx.

Underwood ét. neuf à céd., bon prix, 52, allées de Tourny.

Cours sténo-dactylo, prix mod. Placemt gratt, 52, all. de Tourny.

Chef de troupe vendangeurs demandé. Gervais, bur. journal.

PAILLE de froment et de seigle à vendre au Gd Clapeaud de Blanquefort.

Jeune veuve de militaire sténo-dactylo demande emploi. Ecrire Bérubé, bureau du journal.

J'offre aptitudes pratiques à capitaliste désirant créer industrie chimique. Gilard, bur. jnal.

ON demande livreur limonadier 384, route de Toulouse.

Jeune homme 35 ans sollicite emploi bureau ou courses. Références. Ecrire Jean Duclos, poste restante Saint-Projet.

Avis aux Propriétaires
M. Combes, ouvrier peintre, rue Mondenard, 47, prévient les propriétaires qu'il se met à leur disposition pour tous travaux de peinture à la journée ou à l'entreprise à des prix très modérés.

POUR BIEN SE BATTRE

Pour bien se battre il faut bien manger.
Pour bien manger il faut avoir de bonnes dents.
Pour avoir de bonnes dents, il faut se servir du Dentol.

Le Dentol (eau, pâte et poudre), est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Le DENTOL est un produit français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la *Petite Gironde*, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol.

CONSERVATION DES VINS PENDANT les CHALEURS
Produits légaux. Dœrzapff, 3, place du Parlement, Bordeaux.
Plus de Piqûre, Fermentations, Casse, Préservation des Altérations

ENTÉRITE Guérison, renseignements gratuits. BOUCAUD, spécialiste, Marmande (L.-et-G.).

606 VOIES URINAIRES — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. SÉRO-CLINIQUE rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Ecoulements.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 26 août 1915

(131)

L'ÉTRANGER

PAR

CHARLES MEROUVEL

DEUXIEME PARTIE

L'Obsession

VIII

Diplomatie

Mais il resta muet sur mes projets et il termina en disant à sa jolie camarade de promenade qu'il essaierait de s'étourdir et d'oublier, sans espérer y réussir.

La nuit était sereine et étoilée. Au bord de la Seine, un fiacre jaune qui passait à côté d'eux parut leur offrir ses services et s'arrêta.

La demoiselle de compagnie y monta seule, tandis que Jean de Bures donnait l'adresse :

— Parc Monceau, hôtel Debordes.

Le cocher fit claquer son fouet en l'honneur de sa jolie cliente. Mille boutiques ! une qui pouvait se vanter d'habiter une bonne boîte, et solide, et dorée sur toutes les coutures ! Et il songeait à Robert Debordes dont le duel venait de faire un vrai tapage :

— Un type qui ne craint pas un coup de torchon ! Le marquis de Fontrailles, un dur à cuire pourtant, en sait quelque chose.

Les journaux annonçaient qu'il était à l'avant-dernière extrémité. On ne pouvait pas le sauver à moins d'un miracle, mais les miracles, le brave cocher n'y croyait pas. Il pensait au comte Debordes avec admiration. Le gaillard avait de la veine et des filles superbes dans sa baraque ! Rudement bien tournée sa voyageuse !

Jean de Bures regagnait sa pension en réfléchissant. Blanche Bellou s'était montrée bonne pour lui, affectueuse dans la juste mesure, avec esprit.

Décidément, tous ceux ou celles qui vivaient dans l'entourage du comte Robert lui témoignaient de la sympathie. On aurait pu croire qu'ils obéissaient à un mot d'ordre et que le grand maître de la maison leur communiquait quelque chose de ses sentiments.

Lorsqu'il rentra à l'hôtel, l'heure était avancée. La patronne et ses pensionnaires avaient regagné leurs chambres.

Henriette seule veillait dans un vestibule très confortable, en attendant les retardataires. Elle dormait à demi, étendue sur un grand fauteuil, lorsqu'elle tira le cordon, éveillée brusquement par le coup de sonnette de celui qu'elle appelait son député, sans doute parce qu'il ne lui aurait pas déplu, ce que du reste elle lui laissait entendre aisément.

Hélas ! il ne lui accordait pas plus d'attention qu'aux autres femmes. Si parfois il avait pour elle un mot aimable, il se retranchait aussitôt dans son indifférence, comme si l'image de son infidèle se fût interposée victorieusement entre lui et toutes celles qui auraient pu la lui faire oublier.

Elle l'accueillit pourtant avec son obligeance ordinaire et, profitant de sa solitude, elle lui demanda à son tour :

— Vous avez fait un bon voyage ?...

— Oh !

— Voudriez-vous dire qu'il était plutôt mauvais ?...

— Ce serait à peu près la vérité.

— Je croyais que vous aimiez votre pays par-dessus tout.

— Autrefois, oui.

— Et maintenant ?

— Il y a quelque chose de détraqué dans la machine.

Il s'éloigna. La femme de chambre lui disait :

— Vous êtes le dernier... Je tombe de sommeil et je vais dormir. Bonne nuit, monsieur Jean.

Il y avait une pointe de raillerie dans le ton dont elle prononçait ces quelques paroles, une intention provocante aussi, mais qui n'attira même pas son attention.

Certainement la brave fille en savait plus que les autres sur son état d'âme. Ne le suivait-elle pas — comme un valet de chambre fait de son maître — chaque jour, pas à pas pour ainsi dire; ne devinait-elle pas ses impressions ? n'assistait-elle pas à ses tristesses, ses abattements, ses réveils de colère ? Elle fit une moue de mépris et aussi de pitié en se disant :

— Faut-il être stupide pour se faire tant de bile à propos d'une créature !

Jean de Bures se le disait aussi, en d'autres termes. Enfermé dans sa chambre, il avait pris le portrait d'Hélène, sa petite photographie usée à force de baisers, et il la contemplait fixement, avec un redoublement de désirs.

Ce qu'il éprouvait surtout, c'était une indignation contre sa faiblesse.

L'image de la belle Blanche Bellou, de la fée aux trois roses, plus belle encore peut-être, de la petite madame Beauchenay, celle de Léontine Redon, si attrayante et si coquette, lui repassaient devant les yeux.

Il se disait avec un effort pour se convaincre lui-même :

— Si je voulais... Peut-être...

Et aussitôt sa pensée se détournait d'elles et prenait un autre cours. Seule la petite photographie de sa blonde Hélène l'attirait, le retenait, occupait sa pensée, sans trêve et sans relâche.

Ce soir-là, il lui semblait qu'elle avait un sourire railleur, la pauvre femme, qu'elle insultait à son malheur, avec la grâce de ses traits délicats, l'éclat de son teint éblouissant, la perfection de ses formes.

Il s'arracha à cette contemplation; dans un mouvement de dépit, rejeta le portrait au fond d'un tiroir, se déshabilla rageusement et s'étendit sur son lit, d'où le repos semblait banni, avec un gémissement de lassitude.

Et, fermant les yeux pour appeler, mais en vain, le sommeil qui ne venait pas, il murmura :

— Je la verrai... une dernière fois... il le faut...

Lorsqu'il se réveilla, dix heures sonnaient à la pendule. Il était brisé, endolori, comme s'il eût passé la nuit sous la tente, étendu sur le sol humide et durci d'une route.

Il achevait sa toilette, nonchalamment, pris de ce dégoût de la vie qu'il éprouvait de jour en jour avec plus de fatigue, lorsqu'on frappa à sa porte.

C'était la femme de chambre qui lui dit :

— Vous êtes paresseux aujourd'hui, monsieur de Bures. Il y a séance ce matin... M. Saillag[illegible] parti depuis une bonne [illegible] A quoi pensez-vous donc ?

La Chambre ? La [illegible] il les avait oubliées. Allait-il [illegible] jusqu'à la mémoire ? Après tou[illegible] [illegible]rait-il à cette assemblée ? On y [illegible] tardivement le budget...

Est-ce qu'il y entendait quelque chose, lui, à ce défilé de milliards qui s'en allaient à droite, à gauche, augmenter les réservoirs toujours à sec de la guerre, de la marine ou des autres administrations, et donner la pâtée à l'innombrable armée des fonctionnaires ?

Il répliqua, en essayant de sourire :

— On se passera de moi, ma petite Henriette, et personne ne s'en apercevra.

Elle observa hardiment :

— Ne plaisantez pas... On voit bien que vous n'en avez pas envie, allez !

Et vivement :

— Où ai-je la tête ? Vous me faites oublier ce que j'ai à vous dire.

— Qu'est-ce donc ?

— Il y a en bas un monsieur qui vous demande... Et votre chambre qui n'est pas faite !

Il murmurait :

— Un monsieur ?

— Très bien...

— Je le connais ?

— Je ne sais pas... Un médecin, car j'ai entendu la patronne l'appeler docteur... Attendez un instant. Je vais remettre de l'ordre ici en deux temps...

— Faites.

— Vous pourriez le recevoir dans le petit salon de madame... Elle va sortir...

— On nous dérangerait... Je ne conçois pas ce qu'il peut avoir à me dire. Faites vite.

Tout de suite une pensée lui était venue :

— Il va me parler d'elle.

D'elle, c'est-à-dire d'Hélène !

Y avait-il au monde autre chose qui pût l'intéresser ?

Henriette était une personne d'une extrême activité, très débrouillarde. En un instant, elle eut refait le lit, épousseté les meubles, ouvert les fenêtres, donné de l'air, secoué le tapis et rangé le cabinet de toilette. Tout en se pressant elle disait :

— Pour une fois que vous faites la grasse matinée, vous n'avez pas de chance...

— Comment est-il, ce monsieur ?

— Très bien... je vous l'ai dit.

— Jeune ?

— Entre deux, l'air d'un excellent homme. Il ne me déplairait pas. Du reste, fit-elle en lançant une œillade à Jean de Bures par-dessus son épaule, je n'ai pas le droit d'être difficile... Qu'est-ce que je suis ?... Une soubrette.

(A suivre)